



**Rapport du Conseil communal au Conseil général de Val-de-Travers
à l'appui des comptes 2018 – tome 1**

	Page
Rapport d'information	1
Arrêté d'approbation (<i>page rose</i>)	25
Rapport de révision (<i>pages roses</i>)	27
Comptes 2017	
Bilan	29
Compte de résultats	31
Comptes de fonctionnement (résumé sur 2 positions)	32
Comptes des investissements (résumé selon la fonctionnelle)	33
Tableau des flux de trésorerie	35
Annexe (<i>pages vertes</i>)	
Principes comptables et d'évaluation	37
Etat du capital propre	39
Tableau des provisions	40
Tableaux des participations et des titres	41
Tableau des garanties	43
Tableau des immobilisations	44
Indications supplémentaires :	
Etat de la dette	47
Utilisation des crédits-cadres de développement	49
Contrôle des crédits (<i>pages blanches</i>)	
Contrôle des objets d'investissement (commenté)	51
Crédits extrabudgétaires du Conseil communal	65
Indicateurs (<i>page verte</i>)	67
Détails relatifs aux comptes (tome 2)	
Bilan détaillé (<i>pages blanches</i>)	1
Détail des comptes de résultat selon la classification fonctionnelle (<i>pages vertes</i>)	11
Détail des comptes de résultat triés par service (<i>pages blanches</i>)	97
Détail des comptes des investissements selon la classification fonctionnelle (<i>vert</i>)	195
Comptes par nature (<i>pages blanches</i>)	203

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des comptes 2018 de la Commune de Val-de-Travers

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères générales et conseillers généraux,

Présentant un déficit de l'ordre du demi-million de francs pour des charges totales de 68 millions, les comptes 2018 affichent un résultat meilleur que prévu. Le budget tablait en effet sur une perte de 3,3 millions, en intégrant un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de 1,1 million de francs. Cette opération contribue au résultat de l'exercice, pour une hauteur au final plus importante, de 2,2 millions, montant équivalent à la forte baisse des revenus fiscaux enregistrée entre 2017 et 2018, laquelle représente la principale différence entre le budget et les comptes.

Aux 29,7 millions de francs de recettes fiscales contribuant au résultat (bénéficiaire) de 2017 succèdent ainsi des revenus de 27,4 millions seulement. Cette diminution demande toutefois à être nuancée. Elle provient en grande partie d'un rattrapage de l'impôt des frontaliers qui avait profité au résultat précédent, tout comme les derniers effets directs de l'amnistie fiscale. Signe que la conjoncture économique a retrouvé quelques couleurs, l'impôt de l'année en cours sur le bénéfice des entreprises a progressé de 12% entre 2017 et 2018. Des corrections sur années antérieures provoquent malgré tout une diminution globale de l'impôt sur les personnes morales de 2,3%. Celui des personnes physiques a reculé pour sa part, passant de 25,6 à 23,5 millions, le budget ayant tablé sur des recettes de 24,7 millions. Les effets de la reprise restent donc limités sur la fiscalité pour l'année 2018.

Les prévisions budgétaires ont, pour le reste, été tenues. Les charges de personnel bouclent à 31,03 millions, contre 30,94 au budget (mais en hausse de plus de 900'000 francs par rapport aux comptes 2017, en raison principalement de l'augmentation de la capacité des structures d'accueil extrafamilial). Celles de biens et services atteignent 13,8 millions (-0,2 million) et celles dites « de transfert » (subventions, contribution à des coûts mutualisés...) 10,6 millions (+0,05). Le service de la dette s'affiche en recul, profitant des taux d'intérêt toujours aussi bas.

A l'inverse des revenus fiscaux, d'autres rentrées participent à l'amélioration du résultat, telles que les taxes d'électricité, la vente de bois ou encore la péréquation intercommunale. Un ajustement à la réévaluation de la piscine des Combes à l'aune du MCH2 apporte également un bonus de quelque 450'000 francs.

Malgré les nouvelles normes comptables visant à apporter davantage de lisibilité aux comptes des collectivités publiques, les évolutions et ajustements ponctuels depuis 2016 rendent difficile la comparaison d'un exercice à un autre, de même que le manque de recul. Aussi est-il nécessaire d'apprécier la situation dans la durée pour en prendre la mesure.

Bénéficiant des bons résultats enregistrés depuis la fusion, la dette communale par habitant a décliné entre 2011 (3'574 francs par habitant) et 2015 (2'894 frs). La péjoration de la conjoncture économique couplée à la volonté des autorités communales de maintenir une politique active d'investissements ont entraîné l'endettement dans une hausse continue : la dette nette par habitant atteint ainsi 3'489 frs à fin 2018, retrouvant un niveau proche de celui des débuts de Val-de-Travers. Cette évolution est inquiétante et un coup de frein aux investissements pourrait s'avérer nécessaire



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles

si les perspectives budgétaires ne s'améliorent pas rapidement, quand bien même les taux d'intérêts restent particulièrement bas.

La Commune n'en garde pas moins la capacité à faire face à quelques mauvais exercices. Ses résultats cumulés des années antérieures, même s'ils stagnent depuis 2015 autour des 30 millions de francs, ont augmenté de plus de 5 millions depuis la fusion. La réserve de politique conjoncturelle a de son côté bénéficié de la revalorisation de notre bilan pour dépasser les 15 millions de francs ; 2,2 millions en ont été retranchés pour atténuer le présent déficit.

Ces armes ne seront pas de trop pour affronter les incertitudes à venir. Si la réforme de la péréquation des charges, qui entrera en force en 2020, devrait aboutir à un *statu quo* pour Val-de-Travers, celle de la fiscalité – qui se déploiera par étapes en 2020 et 2021 – porte en elle une grande part d'inconnu. La diminution de la charge fiscale entraînera à brève échéance un recul des rentrées pour les collectivités, mais sa contribution attendue à l'amélioration de l'attractivité résidentielle du Canton pourrait à terme avoir un effet positif. Dans l'immédiat, il s'agira de pouvoir faire face à cette baisse, évaluée à deux points d'impôt.

Le Conseil communal reste par ailleurs convaincu que cette même attractivité dépend d'autres facteurs que la charge fiscale. C'est la raison pour laquelle il a tenu, au cours des derniers exercices, à maintenir des prestations de qualité et à lancer des projets favorables au développement de Val-de-Travers. Le bouclage de l'exercice 2018, moins sombre que redouté, le conforte dans cette politique, même si celle-ci doit rapidement retrouver des bases plus solides pour être maintenue.

LE CONSEIL COMMUNAL

Table des matières

1. Les comptes en bref	4
1.1. Chiffres clés.....	4
1.2. Grandes lignes	4
1.3. Constats importants.....	5
1.4. Opérations particulières.....	5
2. Evolutions organisationnelles.....	6
2.1. Autorités	6
2.2. Organisation structurelle et effectif du personnel	7
2.3. Organisation comptable.....	10
2.4. Système de contrôle interne	10
2.5. Gestion financière.....	10
3. Eléments de contexte.....	11
3.1. Economie et emploi.....	11
3.2. Situation démographique.....	11
4. Présentation des comptes.....	11
4.1 Le bilan.....	11
4.2. Le compte de résultats	17
4.3. Le compte des investissements.....	21
4.4. Le tableau des flux de trésorerie.....	22
4.5. L'annexe aux comptes et les informations complémentaires	22
5. Programme de législature	23
6. Conclusion	23

1. Les comptes en bref

1.1. Chiffres clés

Chiffres clés (en milliers de francs)		2017	2018	Variation (%)
Bilan, dette et fortune	Total du bilan	211 489	207 572	- 1,9 %
	Capitaux propres	107 555	128 334	+ 19,3 %
	Dette à moyen et long termes	47 320	51 550	+ 8,9 %
	Dette nette par habitant (en francs)	3 310	3 489	+ 5,4 %
Compte de résultats	Charges d'exploitation	68 506	68 036	- 1,1 %
	Revenus d'exploitation	64 392	60 710	- 5,7 %
	Résultat des activités d'exploitation	- 4 414	- 7 326	+ 66,0 %
	Résultat provenant de financements	1 470	1 976	+ 34,4 %
	Résultat extraordinaire	3 990	4 795	+ 20,2 %
	Total des charges	70 067	68 985	- 1,5 %
	Total des produits	71 113	68 431	- 3,8 %
	Dont prélèvement à la réserve de politique budgétaire	0	2250	
	Résultat	1 046	- 554	- 153,0 %
	Autofinancement	5 610	1 194	- 78,7 %
Fiscalité	Revenus fiscaux	29 699	27 411	- 7,7 %
	Impôts sur les personnes physiques	25 627	23 464	- 7,4 %
	<i>dont impôts sur le revenu</i>	18 398	17 658	- 4,0 %
	<i>dont impôts des frontaliers</i>	4 269	2 773	- 35,0%
	Impôts sur les personnes morales	3 788	3 701	- 2,3 %
	<i>dont impôts sur le bénéfice</i>	1 779	1 726	- 2,9 %
	Valeur d'un point d'impôt	270	264	- 2,1 %
Investissements	Investissements bruts	5 354	4 064	- 24,1 %
	Investissements nets	5 195	3 191	- 38,6 %
	Evolution des immeubles du patrimoine financier	831	100	- 88,0 %

1.2. Grandes lignes

Après avoir connu une longue série d'exercices bénéficiaires, la Commune de Val-de-Travers subit de plein fouet le ralentissement économique constaté depuis 2016. Cet exercice avait ainsi été marqué par un déficit de 1,7 million, auquel avait succédé un bénéfice d'un million de francs en 2017, dû principalement à des récupérations fiscales et à la poursuite de la transition vers le nouveau modèle comptable. Le résultat de 2018, même meilleur qu'attendu, confirme que la situation reste

tendue, à l'image du recul de l'impôt des personnes physiques, qui poursuit sa descente initiée en 2016. Une amélioration de la conjoncture est indispensable pour permettre à Val-de-Travers de maintenir dans la durée son niveau de dépenses actuel, même si la commune dispose des moyens pour faire face à quelques exercices déficitaires : sa fortune reste importante (30 millions) et sa réserve de politique conjoncturelle atteint encore 13 millions de francs.

1.3. Constats importants

L'exercice 2018 inspire au Conseil communal les constats suivants :

- Les capitaux propres effectuent un bond important, de près de 20%, totalisant près de 130 millions de francs. La raison se trouve dans la dissolution de la réserve pour l'assainissement de Prévoyance.ne, suivant en cela les recommandations des normes comptables.
- En recul déjà en 2017, l'impôt des personnes physiques diminue encore en 2018. Même si la variation est moindre qu'entre les deux exercices précédents (-2,2 millions de francs, soit une baisse de -8,4%), elle n'en est pas moins inquiétante, traduisant le recul démographique et la santé financière de notre population. La contraction de l'impôt des personnes morales est nettement plus modérée (-87'000 francs, soit -2,316%) et elle s'explique par des rectifications sur années antérieures. La part communale au fonds de répartition de l'impôt des personnes morales est stable quant à elle.
- Dans la cible du budget, les charges de personnel n'en affichent pas moins une augmentation importante par rapport à 2017 (+3%). Deux faits y concourent principalement : la hausse des effectifs des structures d'accueil, liée à celle de la capacité d'accueil, ainsi que la transformation de postes de stagiaires en postes fixes, d'une dotation de 1.8 EPT, qui permet ainsi de respecter la législation sur le salaire minimum pour la formation pratique de jeunes lorsque celle-ci n'est pas imposée par leur cursus.
- Entre la bonne tenue du marché de l'électricité et les ventes de bois meilleures qu'attendues, la Commune tire parti de ses activités commerciales, qui contribuent elles aussi à l'amélioration du résultat par rapport au budget.
- Les charges d'amortissement du patrimoine administratif sont plus basses qu'escompté, en raison notamment du passage du Château de Travers au patrimoine financier après l'établissement du budget.
- L'accord du Conseil général a été requis pour dépasser le plafond des investissements déterminé par les mécanismes de frein à l'endettement. Il l'avait déjà été en 2017 et le sera certainement aussi en 2019, le Conseil communal estimant nécessaire de maintenir une politique de projets contribuant directement au développement de Val-de-Travers.
- La Commune a beau avoir les « reins solides » (une fortune de 30 millions et une réserve de politique conjoncturelle de 13 millions après prélèvement), il n'en demeure pas moins que les exercices déficitaires ne pourront pas se succéder longtemps encore. Dans l'immédiat en tout cas, le déficit rose pâle affiché conforte le Conseil communal dans sa ligne, qui allie prudence, maîtrise des dépenses et volonté de maintenir des prestations communales de qualité.

1.4. Opérations particulières

Comme ce fut le cas l'an dernier et comme cela le sera pendant de nombreuses années encore, un prélèvement a été opéré à la réserve liée au retraitement du bilan. Pour mémoire, à la lumière de la nouvelle Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) et du MCH2, nos biens du patrimoine administratif (bâtiments communaux, collèges, Centre sportif, etc.) ont été réévalués en 2016. Notre bilan a pris l'ascenseur et les amortissements en ont fait de même ; une réserve a été constituée grâce à l'augmentation de la valeur du premier, laquelle permet de couvrir la hausse des seconds.

Par ailleurs, la diminution des recettes fiscales entre 2017 et 2018, de 2,2 millions de francs, a permis de procéder à un prélèvement d'un montant équivalent à la réserve de politique budgétaire, dont le solde atteint désormais 13 millions. Conforme à la loi sur les finances de l'Etat et des communes

(LFinEC), notre règlement des finances autorise un prélèvement dès que les variations conjoncturelles d'une année à l'autre dépasse l'équivalent de 1% des charges du dernier exercice bouclé, ce qui est le cas. Ce prélèvement ne peut ensuite excéder le total des variations justifiant le prélèvement, ni être supérieur à la moitié de la réserve de politique budgétaire.

2. Evolutions organisationnelles

2.1. Autorités

Conseil général

Le Conseil général a été renouvelé au printemps 2016. Il se compose de 41 membres, formant cinq groupes politiques. Le groupe libéral-radical compte 14 membres, le groupe socialiste 13, le groupe UDC 8, le groupe des Verts 3, le parti ouvrier et populaire 2. Enfin un conseiller général siège de manière indépendante.

Le législatif a siégé à 6 reprises durant l'exercice 2018.

Bureau jusqu'au 22 juin 2018	Bureau dès le 22 juin 2018
Christiane Barbey, présidente	Antoinette Hurni, présidente
Antoinette Hurni, 1 ^{ère} vice-présidente	Laurent Patthey, 1 ^{er} vice-président
Laurent Patthey, 2 ^{ème} vice-président	Frédéric Schlosser, 2 ^{ème} vice-président
François Oppliger, secrétaire	Jean-Pierre Gfeller, secrétaire

Conseil communal

La composition du Conseil communal n'a pas connu de changement en 2018.

Bureau jusqu'au 27 juin 2018	Bureau dès le 27 juin 2018
Christian Mermet, président	Frédéric Mairy, président
Frédéric Mairy, vice-président	Christophe Calame, vice-président
Christophe Calame, secrétaire	Yves Fatton, secrétaire

Au 31 décembre 2018, la répartition des dicastères était la suivante :

Benoît Simon-Vermot	DASSP	Administration, santé et sécurité publique
Christophe Calame	DJE	Jeunesse et enseignement
Christian Mermet	DTSC	Territoire, sports et culture
Yves Fatton	DI	Infrastructures
Frédéric Mairy	DEFCOS	Economie, finances et cohésion sociale

Chancellerie communale

La Chancellerie apporte l'appui technique aux travaux du Conseil communal et du Conseil général. Elle veille également à assurer le bon exercice des droits politiques dans la commune. Il s'agit d'un service particulier, puisqu'il est rattaché structurellement au dicastère de l'administration, mais qu'il agit en appui direct des autorités.

Le chancelier en poste est Alexis Boillat.

2.2. Organisation structurelle et effectif du personnel

Le règlement général indique que l'appareil communal est structuré en dicastères, dont les entités qui les composent sont de deux types : les directions et les services. Les directions sont placées sous la conduite du chef de dicastère, avec l'appui d'un secrétaire général ou d'un assistant de direction. Les services assument des tâches spécialisées, administratives ou techniques. Outre leurs missions communales, certains ont des responsabilités particulières qui leur sont confiées par les législations cantonale ou fédérale. L'Etat prend alors à charge tout ou partie des coûts.

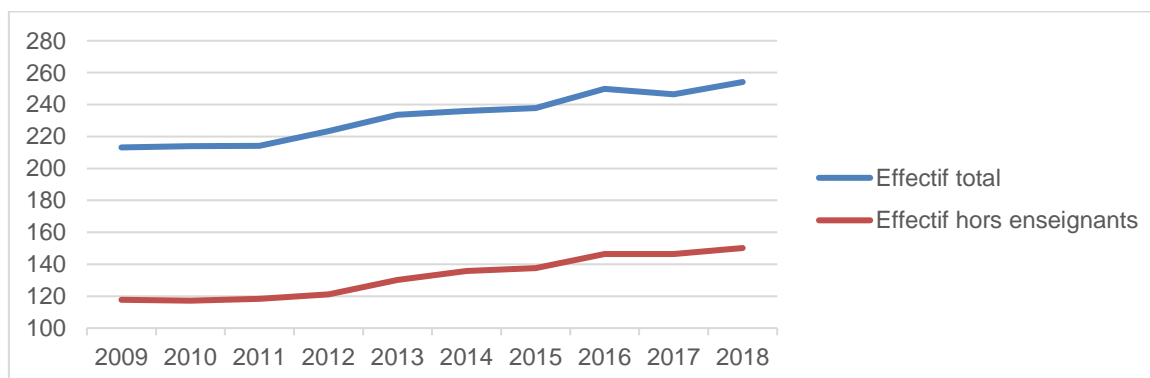
Structurée différemment, l'école Jean-Jacques Rousseau regroupe environ 40% de l'effectif communal. En plus de sa dotation d'enseignement, elle dispose d'une direction et de personnel administratif et technique. Les enseignants et les membres de la direction d'école dépendent d'un statut spécifique, défini à l'échelle du canton et fixant des modalités particulières. Les traitements des enseignants sont partiellement subventionnés par l'Etat (45%), pour autant que la dotation s'inscrive dans une fourchette définie en fonction de l'effectif des élèves.

Dès lors que les charges de personnel représentent le premier facteur de coûts pour la commune, la maîtrise de l'effectif est un levier incontournable de la gestion financière. Les organigrammes et les missions des différentes structures communales sont présentés en détail dans les rapports de gestion produits en marge des comptes. Le présent rapport propose quant à lui une vue synthétique de l'évolution de l'état de situation des différentes entités.

Effectif par dicastère	Début 2018	Fin 2018
DASSP (administration, santé, sécurité publique)	30.95 EPT	30.75 EPT
DJE (jeunesse et enseignement)	25.29 EPT	31.89 EPT
DI (infrastructures)	42.85 EPT	41.10 EPT
DEFCOS (économie, finances, cohésion sociale)	20.20 EPT	21.10 EPT
DTSC (territoire, sports et culture)	18.70 EPT	18.40 EPT
Ecole JJR (personnel administratif et technique)	6.53 EPT	6.93 EPT
Ecole JJR (direction, personnel enseignant et unité socio-éd.)	103.41 EPT	104.00 EPT
Effectif total	247.93 EPT	254.17 EPT
Effectif total hors personnel enseignant	144.52 EPT	150.17 EPT

Ces chiffres (comme ceux des pages suivantes) ne comprennent ni les conseillers communaux, ni le personnel auxiliaire, ni les apprentis formés au sein de la commune. En fin d'année 2018, ces derniers étaient au nombre de 21 (7 apprentis-es employés-es de commerce, 8 apprentis-es socio-éducatifs-es, 2 apprentis forestiers-bûcherons, 4 apprentis agents d'exploitation).

Pour rappel, à fin 2017, notre commune comptait 246.53 EPT (146.42 hors enseignants). Il est intéressant de se pencher sur l'évolution depuis la fusion. Les explications à la hausse constatée depuis 2012 sont multiples. Citons l'extension de la crèche communale et de sa capacité d'accueil, l'augmentation des missions du GSR et de son effectif, ainsi que celles du service des ambulances et du service forestier.



<i>Etat de situation par entité (en EPT)</i>	<i>Début 2018</i>	<i>Fin 2018</i>	<i>Entité de gestion</i>	<i>Cause des variations entre début et fin 2018</i>
Dicastère de l'administration, de la santé et de la sécurité publique (DASSP)				
Chancellerie	6.20	6.20	12 0220	
Ressources humaines	2.00	2.20	12 0220	Transfert de 0.20 EPT du JJR.
Sécurité publique	6.00	6.00	12 0220	
Sécurité publique / Agent de sécurité publique	2.00	2.00	12 1120	
Ambulances du Val-de-Travers	14.75	14.35	12 4220	La mutualisation des coûts nous reconnaît un effectif maximal de 16.10 EPT.
Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DJE)				
Direction du dicastère	1.45	2.05	12 0220	Le DJE employait à fin 2018 0.60 EPT sur les 1.8 EPT de poste de stagiaires.
JJR-Direction des écoles	2.10	2.10	22 2190	
JJR-Personnel administratif des écoles	2.20	2.50	12 2190	Transfert de 0.20 EPT aux RH et création de poste de 0.50 EPT en raison d'une augmentation des missions du secrétariat.
JJR-Concierges/aides des écoles	3.40	3.40	12 2170	
JJR-Bibliothécaire des écoles	0.53	0.53	12 2192	
JJR-Enseignants	100.11	100.70	22 2111 22 2120 22 2130	Dédoubllement de deux classes aux Verrières en raison d'une augmentation significative du nombre d'élèves.
JJR-Unité socio-éducative	1.20	1.20	12 2192	
JJR-Service médical des écoles	0.40	0.50	12 4330	Augmentation de la dotation de 0.10 EPT pour permettre la reprise des activités de prophylaxie dentaire.
Bibliothèque communale	0.24	0.24	12 3210	
Crèches communales	23.60	29.60	12 5451	L'augmentation de la capacité d'accueil a entraîné celle des effectifs.

<i>Etat de situation (en EPT)</i>	<i>Début 2018</i>	<i>Fin 2018</i>	<i>Entité de gestion</i>	<i>Cause des variations entre début et fin 2018</i>
Dicastère du territoire, des sports et de la culture (DTSC)				
Direction du dicastère	3.15	3.05	12 0220	L'effectif au début 2018 comprend un remplacement lié à une incapacité de travail (0.7 EPT). A fin 2018, 0.60 EPT sont utilisés par le DTSC sur le 1.8 EPT de poste de stagiaires.
Chauffage à distance	0.20	0.20	12 8731	
Centre sportif et piscine des Combes	15.35	15.15	12 3410	Les tâches relevant du gardiennage des piscines ont nécessité un effectif légèrement moins important.
Dicastère des infrastructures (DI)				
Direction du dicastère	2.20	2.20	12 0220	0.70 EPT est imputé aux déchets et 0.25 à la facturation de l'eau.
Service des travaux publics	25.50	23.50	12 6150	Un remplacement d'une incapacité de travail augmentait l'effectif de 1 EPT au début 2018. Un poste était à repourvoir à la fin de l'exercice.
Gérance des bâtiments	11.15	11.90	12 0290	Un remplacement d'une incapacité augmente l'effectif à fin 2018.
Service des eaux	2.00	2.00	12 7101	
	2.00	1.50	12 7201	Un remplacement d'une incapacité augmente l'effectif à fin 2018.
Dicastère de l'économie, des finances et de la cohésion sociale (DEFECOS)				
Direction du dicastère	4.40	4.40	12 0220	
Service forestier	4.00	4.00	12 8200	
Guichet social régional (GSR)	11.50	12.70	12 5796	Un poste était vacant à fin 2018. La dotation à fin 2018 comprend le remplacement d'un congé maternité. L'effectif « normal » est de 12 EPT, stable par rapport à 2017.

2.3. Organisation comptable

La comptabilité et le suivi financier sont répartis selon le critère de la plus-value. Sur le principe, le service des finances centralise complètement les tâches qui requièrent des compétences techniques comptables et la maîtrise d'outils, tels que la saisie des écritures, le suivi des débiteurs, les paiements, etc. L'objectif est alors de minimiser le nombre d'erreurs et les risques, tout en limitant les coûts. Les tâches avec plus-value, telles que les évaluations pour le budget, le contrôle des dépenses ou le suivi des comptes analytiques sont placées sous la responsabilité des services. Ils disposent pour ce faire d'accès spécifiques au programme informatique.

Le plan comptable n'a pas subi de modification significative depuis l'introduction du MCH2 en 2016. Relevons la distinction des charges de la facture sociale par la création d'un compte spécifique 36110.01 *Facture sociale* et la création d'un compte 44110.00 *Gains provenant de ventes de terrains PF*, qui permet de porter au compte de fonctionnement les gains sur ventes de terrains qui étaient auparavant enregistrés directement à la fortune nette.

2.4. Système de contrôle interne

Conformément à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes, notre service financier s'est doté d'un système de contrôle interne (SCI), recouvrant « l'ensemble des activités, méthodes et mesures qui servent à garantir un déroulement conforme et efficace de l'activité des unités administratives » (LFinEC, art. 60, al. 1). Ce SCI est entré en application au 1^{er} janvier 2018.

Notre SCI concerne le domaine financier uniquement. Le Conseil communal n'a pas jugé nécessaire d'étendre son périmètre à d'autres activités de la commune, en regard notamment des procédures déjà existantes qui permettent de garantir un fonctionnement correct de l'administration, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Réalisée avec l'appui d'un mandataire, l'élaboration de ce SCI a été facilitée par le fait que les procédures étaient, pour l'essentiel, déjà existantes. Le travail principal a concerné l'identification des risques et la mise en place d'indicateurs de suivi. Le rapport de gestion du DEFCOS en fait une présentation.

2.5. Gestion financière

En matière de gestion financière de la commune, différents outils de pilotage sont mis à la disposition du Conseil général pour lui permettre de définir le cadre de travail :

- le plan financier et des tâches (PFT), qui informe des tendances à venir, désormais exigé par la législation cantonale mais que notre commune a connu dès ses débuts sous le nom de planification financière quadriennale ;
- les mécanismes de maîtrise des finances, qui définissent des limites visant à préserver dans le long terme la fortune nette et à contenir l'endettement ;
- le budget annuel, qui permet au Conseil général d'octroyer les autorisations de dépenses de fonctionnement, respectivement les futures demandes de crédits qui autoriseront les dépenses d'investissement ;
- l'arrêté sur la limite globale d'endettement de la commune, qui détermine le montant maximal des dettes que peut contracter l'exécutif sans autre forme d'autorisation.

Le Conseil communal dispose quant à lui de la compétence de décider de crédits de fonctionnement ou d'investissement complémentaires.

La Loi sur les finances de l'Etat et des communes est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Le 7 décembre 2015, le Conseil général de Val-de-Travers a adopté un règlement des finances qui en précise les dispositions à l'échelle communale.

3. Eléments de contexte

3.1. Economie et emploi

Un taux de chômage en baisse (4.3% à la sortie de l'année 2018, Neuchâtel ayant connu sur un an une diminution de 1.4 point, soit la plus forte de l'ensemble des cantons), un nombre d'emplois en hausse et des perspectives plutôt bonnes pour les grandes entreprises : la dynamique positive qu'a connu l'économie neuchâteloise en 2018 est malgré tout à considérer avec prudence.

Dans son dernier bulletin sur la conjoncture économique (4^e trimestre 2018), le Service cantonal de statistique note qu'il est « possible que le sommet conjoncturel soit derrière nous ». En effet, « les commandes de l'étranger dictent dans une large mesure l'évolution de l'activité industrielle du canton. Or, la tendance dans l'industrie manufacturière est négative depuis plusieurs mois déjà dans la zone euro, en particulier en Allemagne. En France, le rythme d'expansion de la production industrielle est le plus faible depuis 24 mois. Quant aux pays émergents, la conjoncture y subit les effets négatifs cumulés des mesures protectionnistes et de l'assèchement des liquidités en dollars à la suite de la normalisation de la politique monétaire américaine. »

Le secteur du commerce de détail est quant à lui « à la peine », soumis à la double concurrence du commerce en ligne et du tourisme d'achat. La situation est meilleure en revanche dans la construction, où « la conjoncture est bonne et les entreprises ont même des difficultés à recruter du personnel ».

3.2. Situation démographique

L'année 2018 s'est malheureusement inscrite en prolongement de la précédente, avec une nouvelle baisse démographique qui éloigne Val-de-Travers de la barre symbolique des 11'000 habitants, pas loin d'être atteinte à fin 2016. Même s'ils ont été deux fois moins nombreux qu'en 2017, les 92 départs enregistrés l'an dernier continuent d'interpeller le Conseil communal. La situation n'est pas propre à Val-de-Travers et c'est l'entier des communes neuchâteloises qui, à de rares exceptions près, voit sa population décroître. Les raisons en sont multiples et le Conseil d'Etat – avec l'appui des communes en attendant celui du Grand Conseil – entend se donner des moyens supplémentaires pour inverser la tendance, au travers notamment de la réforme de la fiscalité et du programme d'impulsion qui dégagera des montants pour favoriser la domiciliation dans le canton et soutenir des projets de développement.

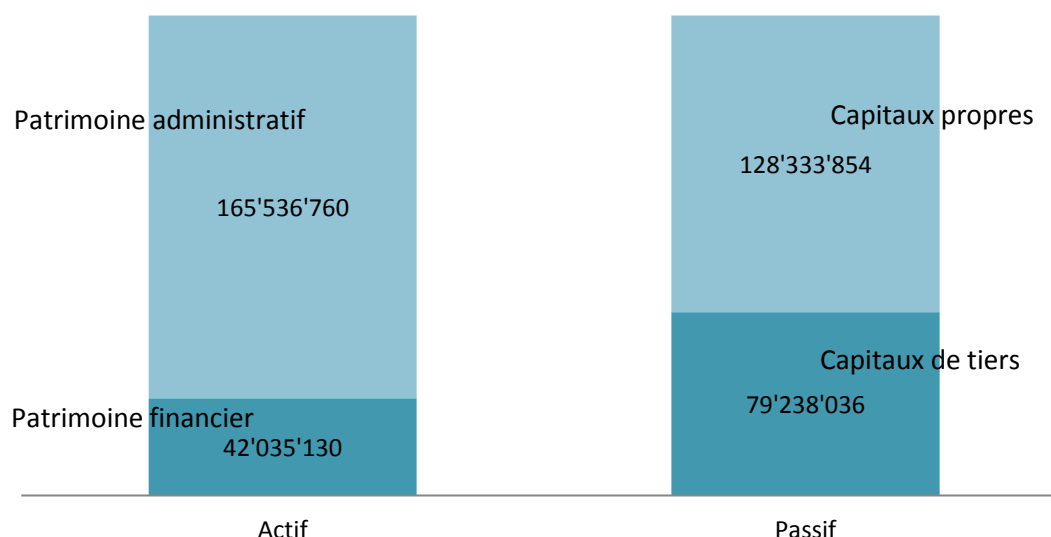
4. Présentation des comptes

4.1 Le bilan

Le total du bilan s'élève à 207'571'890 francs, en baisse de 3,9 millions. Le bilan détaillé est présenté dans le deuxième cahier. On y trouve par exemple une ligne par immeuble à l'actif ou une ligne par emprunt au passif.

L'actif est partagé entre patrimoine financier et patrimoine administratif. Ce dernier est défini comme l'ensemble des biens affectés aux tâches publiques. Les autres avoirs de la commune appartiennent au patrimoine financier.

Le passif distingue les fonds de tiers des capitaux propres.



Patrimoine financier

Les immeubles du patrimoine financier ont été évalués à leur valeur de rendement.

Par mesure de simplification, la valeur de rendement des placements immobiliers a été calculée à partir du même taux pour tous les immeubles. La seule distinction étant opérée entre les bâtiments et les champs. Selon cette méthode nous considérons que les différences de situation, d'équipement, etc. se traduisent dans les loyers.

Espérance de rendement	4%	Appliqué aux champs
+ Frais d'exploitation	1,25%	
+ Frais d'entretien courant	1,25%	
+ Gros travaux	0,25%	
+ Entretiens spécifiques	0,25%	
+ Risque de vacance	0,20%	
Total	7,20%	Appliqué aux immeubles

Les éventuels déficits de réévaluation sont prélevés à la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier, compte n° 29600.00. Au 31 décembre 2018, le service des finances a vérifié la valeur de l'ensemble du parc immobilier. Aucune variation n'était suffisamment significative pour justifier une réévaluation comptable.

Patrimoine administratif

Les immeubles et titres du patrimoine administratif sont évalués de la manière suivante :

- Les immeubles prennent une valeur qui correspond au 70% de leur valeur d'assurance-incendie.
- Les titres sont évalués à la valeur proportionnelle des fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.
- Les forêts ont été évaluées à 60 centimes le mètre-carré.

Il n'est pas d'usage de procéder chaque année à des réévaluations complètes du patrimoine administratif. Nous surveillons cependant les révisions de valeur d'assurance. Depuis le 1^{er} janvier 2016, quarante bâtiments ont été réévalués par l'ECAP, dans tous les cas à la hausse. En application du principe de prudence, nous n'avons pas adapté la valeur comptable des immeubles concernés. Seul un bâtiment, l'ancien hangar des pompes de Môtiers, destiné à être transféré au patrimoine financier, a été réévalué en 2018.

Capitaux de tiers

La liste des emprunts au 31 décembre 2018 figure en annexe aux comptes annuels.

La dette communale proprement dite s'élève à environ 52 millions de francs.

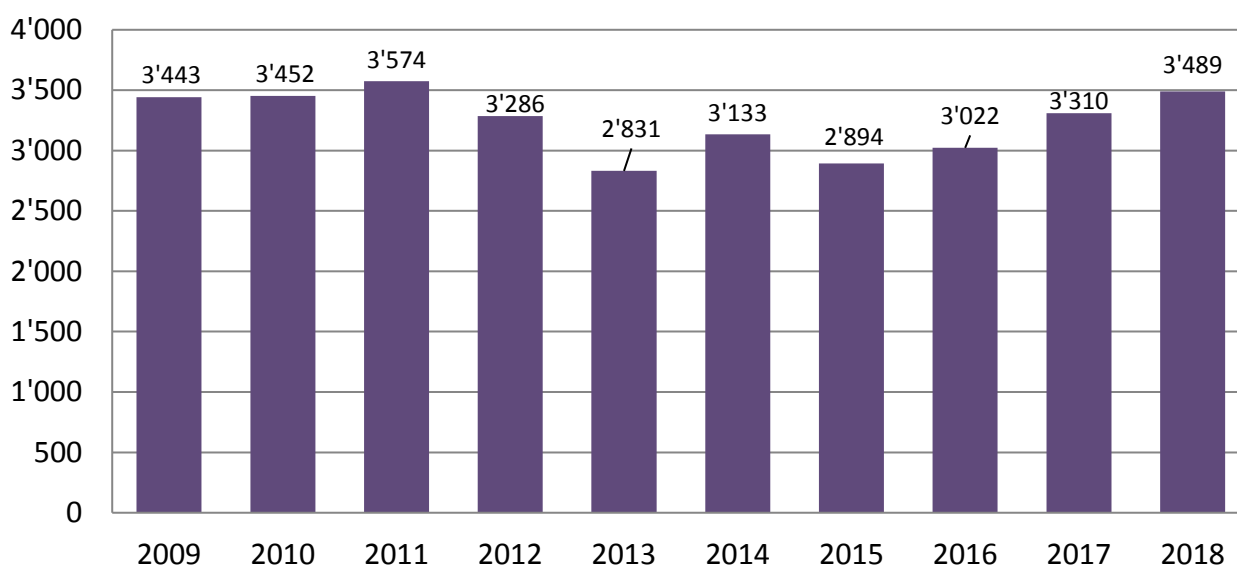
L'endettement net de la commune se détermine comme suit :

	31.12.2018	31.12.2017
Engagements courants	4'768'463	5'435'863
Dettes à court terme	13'500'000	16'140'412
Dettes à long et moyen termes	51'550'159	47'320'181
Provisions	5'485'504	31'099'994
./. prov. excédentaire prévoyance.ne	0	25'570'985
Passifs transitoires	2'443'114	2'446'221
Eng. envers les fonds de tiers	1'490'796	1'490'796
Capitaux de tiers	79'238'036	78'362'482
./. Patrimoine financier	42'035'130	42'762'730
Endettement net	37'202'906	35'599'752

Le taux d'endettement net, de 136%, reste acceptable. Ce taux est considéré comme bon en dessous de 100% (cela signifierait qu'une année de revenus d'impôts couvrirait l'entier de la dette) ; il est mauvais au-delà de 150%.

L'endettement net par habitant se présente comme suit :

Dettes nette par habitant



Une augmentation de la dette combinée à une diminution du chiffre de la population, la hausse de l'endettement net par habitant ne surprend pas.

La conférence des directeurs cantonaux des finances estime que l'endettement est important au-delà de 2'500 francs par habitant. Avec un montant de 3'489 francs, la situation de notre commune n'est donc pas idéale. Si elle reste plus favorable que celle de l'ensemble des communes neuchâteloises, dont la dette nette par habitant s'élevait à 4'132 francs en 2017 (3'935 francs en 2016), elle présente depuis 2015 une progression plutôt inquiétante, même si celle-ci s'explique.

La structure par prêteur à moyen et long termes est assez équilibrée. Notre plus important créancier reste PostFinance, avec une part de 21,0% du total.

Structure des emprunts par prêteur (arrondi au franc)

Prêteur	Solde au 31.12.2018	Nombre d'emprunts	Solde au 31.12.2017	Nombre d'emprunts
PostFinance	10'800'000	6	11'800'000	6
Caisse de pensions de la Poste	7'000'000	1	7'000'000	1
Banque cantonale de Genève	5'317'101	2	5'491'686	2
Canton des Grisons	5'000'000	1		
Canton de Neuchâtel	4'830'363	22	5'057'245	26
SUVA	4'000'000	2	4'000'000	2
UBS	3'655'030	3	4'159'470	3
Rentes genevoises assurances	2'500'000	2	2'700'000	2
Confédération helvétique	2'094'540	15	2'305'155	15
Caisse de pensions police GE	2'000'000	1		
VZ Bank	2'000'000	1	2'000'000	1
Banque Cantonale Neuchâteloise	1'388'000	2	1'514'000	2
Fondation neuchâteloise de secours aux chômeurs	700'000	1	700'000	1
KA Finanz	151'000	3	504'000	3
Fondation Jequier	75'000	1	75'000	1
Raiffeisen	9'125	1	13'625	1
Total	51'550'159	64	47'320'181	66

Au 31 décembre 2018, la commune bénéficiait de 4 emprunts à court terme aux conditions suivantes :

Prêteur	Montant	Echéance	Conditions
Alpiq	3'000'000	3.12.2019	0,00 %
BCN	2'500'000	29.03.2019	- 0,10 %
Canton des Grisons	5'000'000	15.02.2019	- 0,15 %
VZ Depotbank AG	3'000'000	10.09.2019	- 0,15 %

Risques liés à la dette communale

Toute décision de dépense persistante représente un risque compte tenu de la variabilité des recettes communales. Les charges d'intérêts sont de cette nature, en proportion du niveau de l'endettement.

Le risque spécifique de la dette est le risque de taux. A savoir le danger qu'une hausse des taux sur les marchés financiers n'induisse une augmentation non maîtrisée et difficilement supportable de la charge d'intérêts.

Le recours à des emprunts à terme et à taux fixes permet de maîtriser le risque de taux sur la durée de l'emprunt. A l'échéance du prêt, la commune doit cependant souvent renouveler le contrat aux conditions du moment. Le risque de taux n'est donc pas absent, mais il est reporté à une échéance connue.

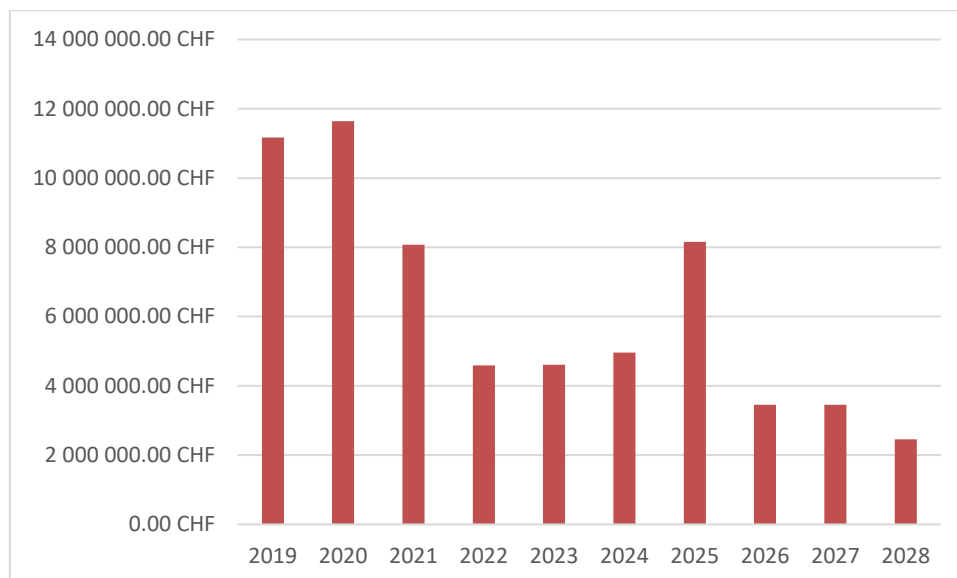
Les emprunts à court terme n'offrent pas cette sécurité, mais ils présentent, sur la durée, un taux d'intérêt moyen inférieur aux emprunts à taux fixes. Le taux d'un emprunt à terme contient en effet une prime de risque. Le contrat à taux variable économise cette prime.

La politique de la commune en matière de risque de taux vise une répartition des emprunts sur diverses échéances. L'objectif étant de réduire le risque en le diversifiant. Il s'agit en somme de

construire un portefeuille d'emprunts équilibré de façon analogue à un portefeuille de titres de placements.

Les emprunts à taux variable représentent un cinquième de la dette (20.8%).

Le profil d'extinction des emprunts à moyen et long termes se présente comme suit :



L'accroissement des emprunts à court terme (privilegiés compte tenu des taux très attractifs) et la réduction de la dette de ces dernières années ne nous a pas permis de conserver un profil d'extinction aussi équilibré que nous l'aurions souhaité. Cet échéancier permet malgré tout une bonne répartition du risque de taux.

Coût de la dette communale

La charge d'intérêts continue de bénéficier d'un marché très favorable. Grâce à des remboursements qui ont été renouvelés à des conditions plus avantageuses, et surtout grâce à l'importante proportion d'emprunts à court-terme, le taux moyen s'est établi à 0,85% contre 0,99% en 2017.

En faisant abstraction des emprunts à taux nul ou négatif, le taux de la dette s'est établi à 1,24% (1,57% en 2017). C'est ce taux qui est utilisé pour le calcul des imputations d'intérêts. L'évolution favorable du coût de la dette se fait donc sentir non seulement sur le résultat global de la commune, mais également sur les charges des domaines autofinancés.

Ce taux très favorable permet que la part de la charge d'intérêts en proportion des revenus déterminants devienne dérisoire à 0,3%, ce qui est très bon. Ce ratio est en effet considéré comme bon en dessous de 4%.

Les emprunts à court terme ont généré un revenu sur taux négatifs de 18'669 francs en 2018.

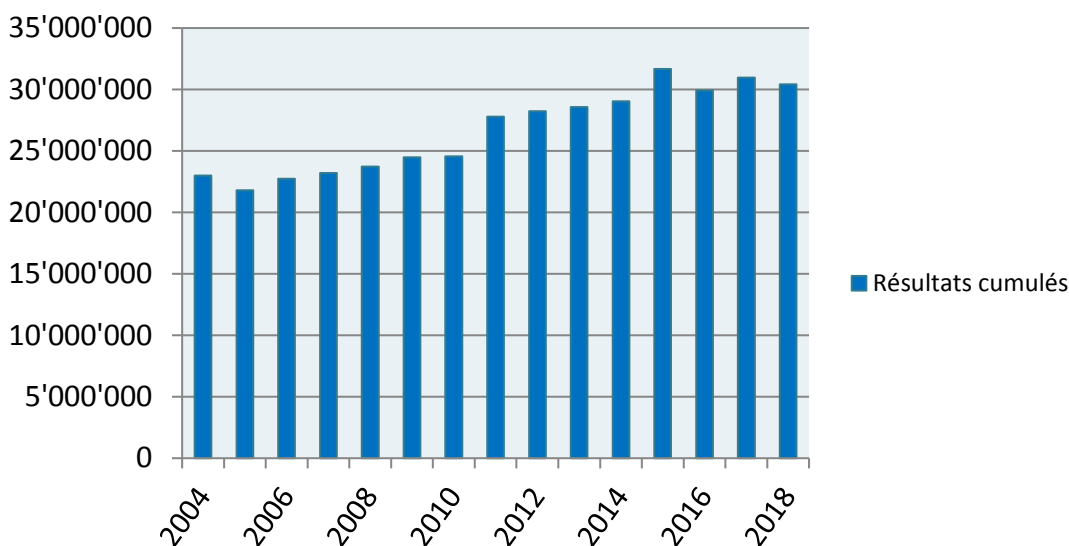
Capitaux propres

Une commune ne peut pas avoir de véritables fonds propres. La notion de fortune ou de capital social n'a en effet pas grand sens pour une collectivité publique. Le nouveau modèle comptable tient compte de cette particularité et répartit les capitaux propres en différentes catégories.

L'état du capital propre, qui figure en annexe, présente l'évolution détaillée de ses différentes composantes. Voici quelques éléments qui méritent, ou dont un arrêté impose, une présentation plus détaillée.

L'excédent du bilan

C'est le cumul des résultats antérieurs. Il sert à absorber d'éventuels déficits futurs.



Réserve Processus de fusion

Il a été officiellement mis un terme à l'utilisation de cette réserve au 31 décembre 2011. Son solde de 1'989'881 francs est un montant résiduel qui servira à couvrir des décisions prises avant 2012.

Le détail des montants concernés est le suivant :

	Disponible au 31.12.2017	Utilisé 2018	Disponible au 31.12.2018
Archives communales	22'988.00	22'988.00	0.00
Mise en œuvre contrat-région	171'092.85	130'000.00	41'092.85
2ème crédit NPR	968'165.10	2'692.50	965'472.60
Promotion économique et démographique	830'315.63	110'194.21	720'121.42
Etude de satisfaction	40'000.00		40'000.00
Formation accueil pour les collaborateurs du CSR	3'000.00	3'000.00	0.00
Solde sur zone 30	3'758.00		3'758.00
Compactus des archives		49'680.00	0.00
Marge	269'116.33		219'436.33
	<u>2'308'435.91</u>	<u>318'554.71</u>	<u>1'989'881.20</u>

Bien que non prévu par le détail des investissements, l'achat d'un nouveau compactus pour le service des archives s'inscrivait pleinement dans la logique ayant présidé à la mise en place de la réserve Processus de fusion. Le Conseil communal a décidé d'utiliser la marge restante de la réserve pour financer la dépense en question.

Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

Les réserves pour l'approvisionnement en eau, l'épuration, les déchets ou le chauffage à distance évoluent en fonction du résultat du chapitre correspondant. Elles augmentent lorsque ces services réalisent un bénéfice, et diminuent dans le cas contraire. S'agissant d'une évolution purement arithmétique, ces réserves peuvent devenir négatives. On parle alors d'avances aux financements spéciaux. Les financements spéciaux portent le numéro 2900 et sont présentés dans le bilan détaillé, ainsi que dans l'annexe relative au capital propre.

Le service des eaux présente en 2018 un bénéfice attendu, sinon par son ampleur, de 287'123 francs, soit presque 14% du total des charges. Ce résultat a été affecté à la réserve, qui s'élève à 755'636 francs au 31 décembre. La perspective d'investissements importants dans les années à venir incite le Conseil communal à maintenir malgré tout le prix de vente à son niveau actuel.

L'évacuation des eaux continue à approvisionner sa réserve. Le budget prévoyait une perte, surtout par suite de la mise en conformité des stations d'épuration (STEP). Les travaux sur la STEP de Noiraigue ayant été repoussés, les amortissements se sont établis 125'000 francs en dessous du budget. Le résultat du chapitre a ainsi pu passer en territoire positif à hauteur de 23'072 francs, augmentant le fonds de l'assainissement à 1'311'366 francs.

Relevons que la dénomination de ce financement spécial est devenu trompeuse. Bien que constitué par un arrêté validé par le Conseil d'Etat en 2016, l'interprétation récente, par l'administration cantonale, de la loi sur la protection et la gestion des eaux, ne permet plus que le fonds de l'assainissement soit un financement spécial. Cette réserve devrait en effet figurer dans les fonds et être alimentée de manière active et volontaire pour préfinancer des investissements futurs. Une telle pratique étant en contradiction avec les normes comptables actuelles, nous n'avons pas modifié la classification de ce compte. A voir encore par la suite si le cadre légal permet d'accorder la pratique aux normes comptables.

Les efforts pour maîtriser les coûts de l'évacuation des déchets des ménages portent leurs fruits depuis un certain temps. Après la subvention communale qui couvre le 25% des charges nette du chapitre, le service des déchets a dégagé un excédent de 293'896 francs. Dès 2020, le taux de couverture du chapitre par l'impôt retombera à 20%, mais la même année la charge d'amortissement sera sensiblement réduite. La taxe pourrait être amenée à évoluer, mais il s'agit déjà d'attendre l'issue des réflexions en cours du côté du Canton, qui visent à permettre aux communes d'augmenter la part liée à la taxe en diminuant d'autant celle couverte par l'impôt.

Situation encore plus réjouissante au chapitre des déchets des entreprises pour lesquelles le Conseil communal avait pu arrêter une baisse significative de la taxe dès 2018.

Autres capitaux propres

Les capitaux propres ont réintégré la provision excédentaire sur l'assainissement de prévoyance.ne. Ils totalisent 128 millions de francs au 31 décembre 2018. Septante pourcent de cette somme provient de réserves constituées ou alimentées par la réévaluation du bilan intervenue en 2016.

4.2. Le compte de résultats

Le compte de résultats est présenté d'abord selon les comptes par nature. Il ressemble alors aux comptes d'une société commerciale. Un deuxième document présente le résultat d'après la classification fonctionnelle.

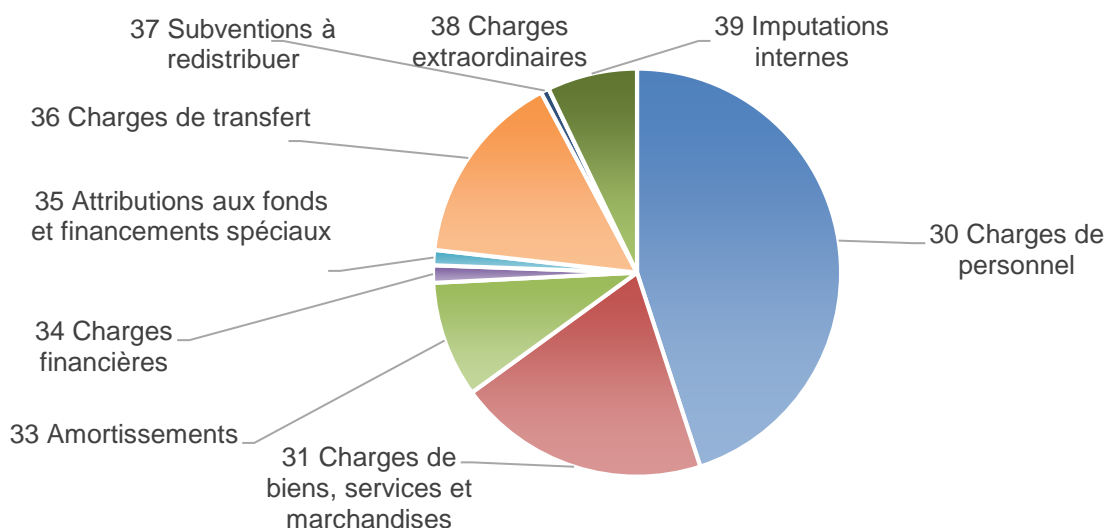
Chaque écriture comptable renseigne désormais trois domaines distincts :

1. Le compte proprement dit, qui détermine la nature de la charge ou du revenu, et dont la synthèse est le document intitulé *Compte de résultats*.
2. Le code fonctionnel, qui classe les opérations par domaine de politique publique. Cette classification est présentée de manière globale sur le document intitulé *Compte de fonctionnement*.
3. Le code du service, qui regroupe les charges et dépenses dont chaque service est responsable.

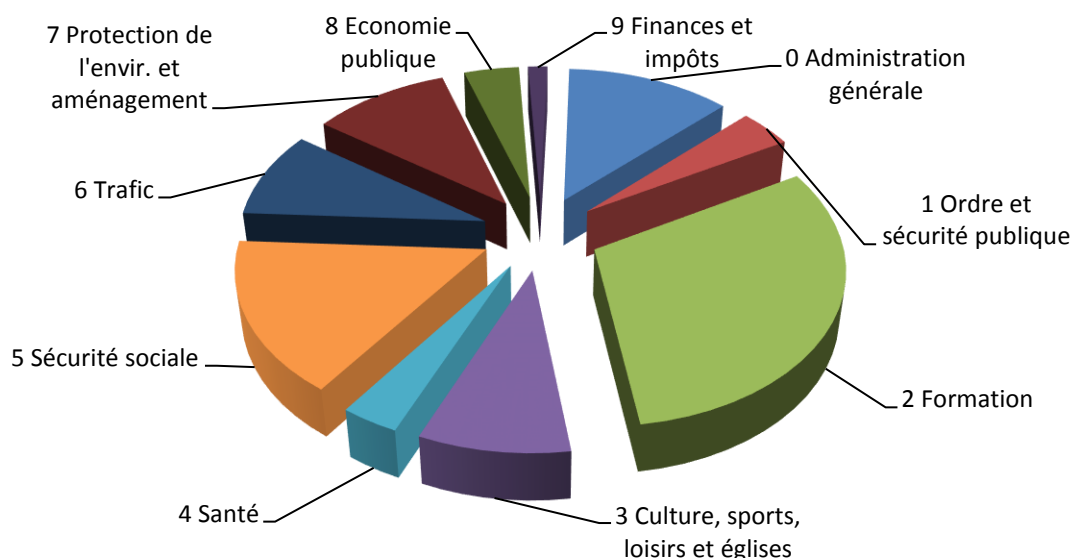
Le deuxième cahier présente le détail des comptes selon chacune de ces trois classifications.

Un document tiré à part vous renseigne sur le plan comptable et donne quelques clés de compréhension et d'interprétation.

Les charges par natures se répartissent comme suit :



Réparties par politique publique (classification fonctionnelle), les charges se distribuent ainsi :



Le compte de résultats de la commune présente un déficit de 554'062 francs. Le budget prévoyait une perte de 3,3 millions. Lorsque nous avons élaboré le budget 2018, nous avons anticipé la chute des revenus fiscaux dans une mesure telle qu'elle permettait un prélèvement à la réserve de politique budgétaire, à hauteur de 1,1 million. Notre pessimisme n'était pas suffisamment costaud, puisque la chute des rentrées fiscales nous a permis d'opérer un prélèvement de 2,2 millions, soit le double du montant prévu.

Les charges d'exploitation se sont rétractées de 770'000 francs. Cela est principalement dû au fait que 2017 avait enregistré l'amortissement du Château de Travers.

En conséquence du développement des prestations communales, les charges directement liées à l'activité annuelle, telles que les charges de personnel et celles de biens, services et marchandises, ont, sans surprise, repris l'ascenseur, dans des proportions attendues toutefois.

Les impôts

Les impôts sont la mauvaise surprise des comptes 2018. A l'automne 2017, à l'heure d'élaborer le budget 2018, nous avons prévu une baisse des revenus fiscaux sur les personnes physiques. Nous

pensions cependant que la hausse de l'impôt sur les personnes morales et sur les travailleurs frontaliers allait compenser cette baisse. Il n'en a rien été.

Mais avant tout, rappelons l'évolution qu'ont vécu notre coefficient d'impôt et la répartition de l'impôt entre le canton et les communes :

	Jusqu'en				
	2013	2014	2015-16	2017	2018
Coefficient communal	72	79	78	77	76
Impôt sur les personnes morales	50,0 %	38,5 %	38,5 %	38,0 %	38,5 %
Impôt sur les personnes physiques	35,6 %	39,1 %	38,8 %	38,3 %	37,8 %
Impôt à la source	35,6 %	39,1 %	38,8 %	38,3 %	37,8 %
Impôt sur les frontaliers	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %	75,0 %

Pour rappel, à partir de 2014 est entrée en vigueur l'harmonisation de la répartition des impôts, par laquelle le canton perçoit une plus grande part des impôts sur les personnes morales, soit 71,5% au lieu de 50%, en échange de 7 points d'impôts sur les personnes physiques.

En 2015 la commune de Val-de-Travers a réduit son coefficient de 1 point.

Dès 2017, un point d'impôt a été transféré des communes vers le canton pour financer la Police unique du canton de Neuchâtel.

Et en 2018, un point d'impôt supplémentaire a été transféré par les communes au titre de la contribution à l'assainissement des finances cantonales.

Vu les difficultés financières des communes industrielles proches de la frontière, la bascule prévue de l'impôt sur les frontaliers a été repoussée à une date ultérieure.

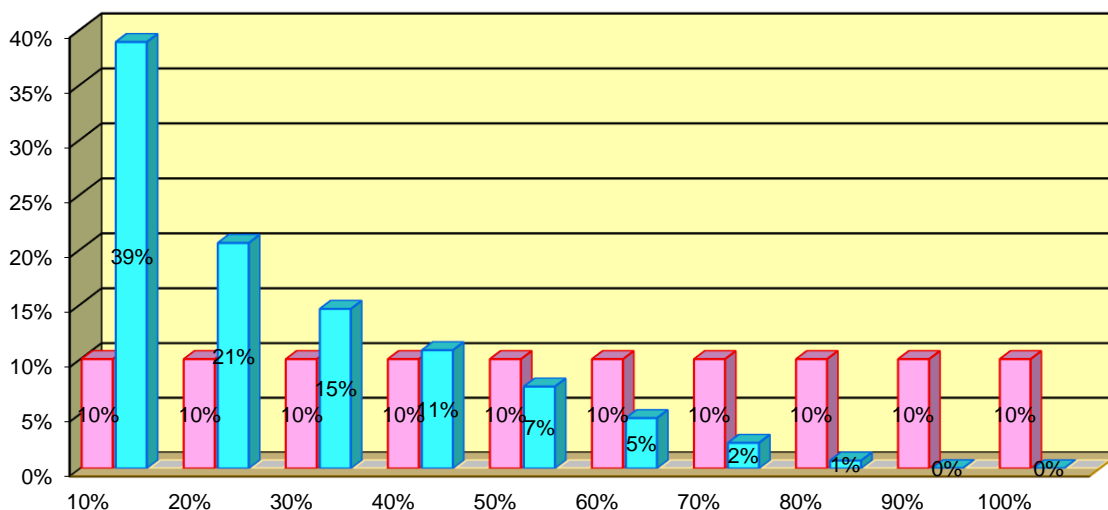
Impôt des personnes physiques

L'impôt sur les personnes physiques s'est élevé à 23'463'948 francs, contre 25'626'975 un an plus tôt. Une part significative de cette baisse provient de l'impôt sur les frontaliers. Ce dernier bénéficiait en 2017 d'une plus-value de 1,049 million de francs sur 2016 qui s'était ajouté à l'impôt ordinaire 2017. Si l'on fait abstraction de l'impôt sur les frontaliers, la baisse s'élève tout de même à 711'000 francs.

Nous avons anticipé une baisse de l'IPP. Cette prévision de baisse n'était que partielle, puisque nous n'avions pas connaissance encore du transfert d'un point d'impôt en faveur du canton. Or si la perte d'un point d'impôt explique à elle seule un écart de 259'000 francs par rapport au budget, l'impôt sur les revenus accuse un écart négatif de 949'000 francs par rapport aux prévisions.

A la baisse du coefficient s'ajoute un autre élément : la diminution de la masse imposable, qui représente, et de loin, notre principale ressource fiscale. Le total des revenus imposables dans notre commune est passé de 283 à 281 millions de francs entre 2017 et 2018. Il était encore de 285 millions en 2016 et 287 millions en 2015. On assiste donc bien à une fragilisation financière de notre population, du moins à la diminution de celle-ci.

La répartition de l'impôt entre les contribuables suit un peu le principe de Pareto : 20% de la population paie le 59% du total des impôts. Et les trois quarts de l'impôt des personnes physiques sont couverts par seulement 30% de la population. Cette répartition est stable depuis la fusion (en 2010, les 10% des contribuables les plus importants versaient 40% de l'impôt communal, contre 39% en 2018).

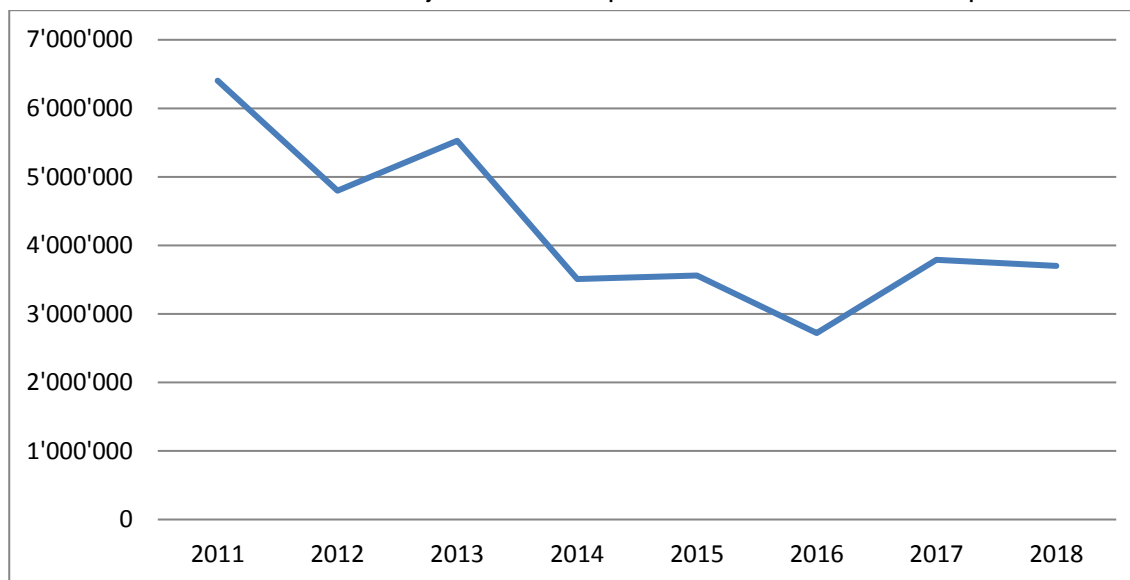


Les barres de gauches représentent la proportion de contribuable par tranche de 10%, les barres de droite la part de l'impôt total payée par la tranche en question.

Le point d'impôt s'est établi en 2018 à 264'125 francs. Soit 24.77 francs par habitant contre 25.10 un an plus tôt. En 2017, le point d'impôt par habitant était en moyenne de 31.55 francs dans le canton. Petite consolation, sur 36 communes, Val-de-Travers était classée au 34^{ème} rang en 2017 ; elle figure en 2018 au 31^{ème} rang, ayant notamment dépassé la ville du Locle. Les deux autres communes du district ferment toujours la marche de ce classement.

Impôt des personnes morales

L'impôt sur les personnes morales a rapporté en 2018 3'701'231 francs. La légère contraction observée par rapport à 2017 est due à des rectifications sur années antérieures. L'impôt sur le bénéfice est bien en hausse de 179'000 francs. Il s'agit d'une reprise réjouissante qui fait suite à la hausse observée l'an dernier déjà. Voici sans préambule son évolution depuis 2011.



Une partie de la baisse constatée ces dernières années s'explique bien sûr par la réforme de l'imposition des personnes morales. Pour rappel, le taux d'impôt sur le bénéfice était encore de 10% en 2011, il a ensuite baissé d'un point chaque année pour trouver son niveau définitif de 5% en 2016. Malgré cela, jusqu'en 2016, la diminution était proportionnellement plus importante que la baisse du coefficient. L'explication de la baisse était à rechercher dans les difficultés que rencontrait l'industrie de l'horlogerie de luxe.

Depuis deux ans, la presse s'est à plusieurs reprises fait l'écho du redémarrage de notre industrie phare. Cette embellie n'a pas tardé à se traduire dans les chiffres, puisque l'impôt des personnes

morales reste supérieur à ce qu'il était en 2014. A cela s'ajoute pour notre commune, depuis 2017, la fiscalisation de l'entreprise Celgene, dont les activités devraient pleinement se déployer à compter de 2020, une fois le site de production de Couvet reconnu par les pays importateurs de ses produits.

4.3. Le compte des investissements

Le compte des investissements est présenté selon la classification fonctionnelle sur deux niveaux. On distingue les investissements du patrimoine administratif des investissements du patrimoine financier, lesquels s'apparentent plutôt à des placements. Le deuxième volume présente le détail des comptes des investissements selon la classification fonctionnelle et par nature.

Pour s'éloigner un peu des considérations de pure comptabilité, il s'agit de revenir aux objets d'investissement eux-mêmes. Ces derniers sont présentés à la suite de l'annexe sur les tableaux intitulés *Contrôle des objets d'investissement*.

Situation financière oblige, les investissements sont en retrait en 2018 de 5,3 à 4 millions de francs.

Comme l'an dernier, c'est la traversée de Travers qui représente la plus grande part des dépenses, avec 1,5 million, soit 38% du total. En deuxième position on retrouve le CAD (chauffage à distance) de Couvet, dont l'extention vers l'est du village, désormais en fonction, a encore coûté 565'000 francs l'an dernier. La troisième dépense en importance est le fait de la réhabilitation des STEP avec 253'000 francs. A relever que ces deux derniers postes ne sont pas à la charge du budget général de la commune, puisque financés par des taxes.

A Val-de-Travers, le niveau des investissements est traditionnellement faible. 2018 ne déroge pas à l'habitude puisque les investissements ont représenté 6,7 % des dépenses totales (activité considérée comme moyenne dès 10% et forte dès 20%). Malgré cela, et à cause d'un niveau d'autofinancement particulièrement faible, le degré d'autofinancement affiche un ratio historiquement bas de 37,4%. Ce taux ne devrait en principe pas descendre au dessous de 70%.

Si notre commune investit peu, ce n'est pas par frilosité, mais parce qu'elle a su adapter ses ambitions aux moyens dont elle dispose.

Crédits-cadres

Six crédits-cadres sont actuellement actifs :

Libellé	Montant	Date	Tirages 2018	Dépenses 2018
Renouvellement du parc véhicules de la voirie	600'000.00	07.12.2015	4 tirages pour un total de Fr. 294'000.00	Dépenses correspondantes pour Fr. 293'765.
Amélioration de la desserte forestière	190'000.00	07.12.2015	Fr. 145'000 pour un chemin à Travers.	Fr. 0.00, la dépense aura lieu en 2019.
Réfection de toitures	800'000.00	07.12.2015	-	Fr. 128'907.00 pour la toiture du temple de Couvet.
Mise en œuvre du contrat-région	1'500'000.00	22.06.2009	-	Fr. 130'000 pour le soutien extraordinaire à TBRC
2 ^e crédit-cadre politique régionale	1'500'000.00	22.10.2012	Fr. 262'500 pour la revitalisation des Mines d'asphalte.	Fr. 2'692.50 pour la licence Totemi.
Promotion démographique et économique	1'000'000.00	17.12.2012	-	Fr. 110'194 Refonte du site web (Fr. 50'000), Image (Fr. 31'000), Politique communale en faveur des seniors (Fr. 25'000)

4.4. Le tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est le dernier document des comptes avant l'annexe. On peut le définir comme un compte de l'origine. Il montre comment une situation de liquidité prend naissance, contrairement à la comptabilité ordinaire qui s'intéresse aux engagements, et comment évolue le patrimoine indépendamment de sa nature.

Cette présentation comprend trois parties :

1. Le flux de trésorerie généré par l'activité d'exploitation. C'est la variation de liquidités liée à nos activités ordinaires de collectivité publique. Il s'établit en 2018 à -882'000 francs contre 6,3 millions une année plus tôt. Un chiffre négatif est une anomalie. Il signifie que la commune a dû emprunter pour financer ses activités courantes. C'est notamment la conséquence du dépassement du plafond aux investissements déterminé par nos mécanismes de maîtrise des finances.
2. Le flux de trésorerie provenant des investissements et des placements est naturellement le plus souvent négatif. Il s'élève pour notre commune à 3,3 millions, soit 3,2 millions pour le financement des investissements nets et 100'000 francs pour l'augmentation de valeur de nos bâtiments du patrimoine financier.
3. Le flux de trésorerie provenant des activités de financement découle en général des deux autres. On comprend ci-dessus que tant l'exploitation que l'activité d'investissement ont généré un besoin de financement. Ce dernier s'est élevé à 4,1 millions. Il a été couvert à hauteur de 1,6 million par les activités de financement. Le solde correspond à une diminution des liquidités de la commune pour 2,6 millions de francs.

4.5. L'annexe aux comptes et les informations complémentaires

Quoique son nom relègue cette partie à un rôle secondaire, l'annexe représente la plus grande partie du cahier que vous tenez entre vos mains. Elle se décline en :

1. Principes comptables
2. Etat du capital propre
3. Tableau des provisions
4. Tableaux des participations et des titres
5. Tableau des garanties
6. Tableau des immobilisations
7. Indications supplémentaires
 - a. Etat de la dette
 - b. Décompte des crédits cadres de développement

Ces différents éléments précisent certaines rubriques stratégiques du bilan communal.

L'annexe est complétée par différentes informations :

- Contrôle des crédits
 - Contrôle des objets d'investissement
 - Liste des crédits du Conseil communal

Le tableau de contrôle des crédits, évoqué aussi plus haut, présente les différents objets d'investissement. Chaque objet y est présenté par dicastère, avec indication de la date du crédit, de l'autorité qui l'a décidé et du montant voté. Les dépenses et recettes 2018 sont présentées seules et en cumul avec les chiffres des années antérieures. Les commentaires des services sont mis en regard des tableaux.

- Indicateurs financiers

Ce tableau d'une page répertorie les indicateurs financiers que chaque commune suisse a l'obligation de rendre publics. Il s'agit des ratios les plus utilisés pour déterminer la bonité financière d'une collectivité publique.

- Et sur un deuxième cahier les détails relatifs aux comptes :
 - Bilan détaillé présenté sur 7 niveaux

- Comptes de fonctionnement selon la classification fonctionnelle présentés sur 7 niveaux
- Comptes de fonctionnement selon la classification fonctionnelle présentés dans l'ordre des services, également sur 7 niveaux
- Comptes des investissements selon la classification fonctionnelle
- Comptes par nature sur 5 positions.

C'est dans ce deuxième cahier qu'on cherchera le détail de la répartition des charges de telle tâche publique ou les comptes précis de tel service communal.

5. Programme de législature

Présenté en novembre 2016 au Conseil général, le programme de législature 2016-2020 se décline en une vingtaine de projets. Afin de dresser un point de situation détaillé sans « encombrer » le rapport à l'appui des comptes, le Conseil communal a pris l'option d'un cahier séparé, reprenant la même forme que le programme en lui-même. Nous renvoyons dès lors le lecteur intéressé à ce document annexé.

6. Conclusion

Attendu en rouge vif, le résultat des comptes 2018 de la Commune de Val-de-Travers s'affiche en rose pâle. Un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle y contribue fortement, de même que quelques ajustements et une bonne maîtrise des dépenses. Les recettes en revanche, fiscales avant tout, sont à la traîne, raison pour laquelle le Conseil communal se garde de pêcher par optimisme. Comme il l'a fait au cours des exercices précédents, depuis l'exercice 2016 précisément (le premier à porter la marque d'un fort ralentissement conjoncturel), l'exécutif reste convaincu de la justesse de son cap. La Commune s'est donnée les moyens d'affronter les vents contraires et il est légitime d'y recourir lorsque ceux-ci soufflent. Cela ne pourra toutefois pas durer trop longtemps et sans retour à une situation économique plus favorable, des mesures devront être prises. Il s'agit d'en être conscient et de rester vigilant en regard des projets à venir.

Dans l'immédiat, le Conseil communal tient à remercier votre autorité pour le travail effectué, de même que l'ensemble des services de l'administration communale pour son action et son engagement en faveur de la collectivité.

En vous invitant à accepter ce rapport à l'appui des comptes et les arrêtés qui lui sont liés, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, nos meilleures salutations.

Val-de-Travers, le 27 mars 2019

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

LE PRESIDENT : LE CHANCELIER :

Frédéric Mairy

Alexis Boillat

APPROBATION DES COMPTES 2018



LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu le rapport du Conseil communal, du 27 mars 2019 ;
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;
vu le règlement des finances, du 7 décembre 2015 ;
vu le préavis positif de la Commission de gestion et des finances, du 27 mai 2019,

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

Article premier Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2018, qui comprennent :

a) le compte de résultat, qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	Fr.	68'035'973.32
Revenus d'exploitation	Fr.	60'710'038.63
Résultat des activités d'exploitation (déficit)	Fr.	-7'325'934.69
Résultat provenant des financements	Fr.	1'976'449.27
Résultat extraordinaire	Fr.	4'795'423.25
Résultat total (déficit)	Fr.	-554'062.17

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	4'063'736.28
Recettes	Fr.	872'946.95
Investissements nets (augmentation)	Fr.	3'190'789.33

c) pour information, les dépenses et recettes concernant le patrimoine financier :

Dépenses	Fr.	99'994.75
Recettes	Fr.	0.00

d) le bilan au 31 décembre 2018.

Art. 2 La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2018 est approuvée.

Art. 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

Val-de-Travers, le 21 juin 2019

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LA PRESIDENTE :

LE SECRETAIRE :

Antoinette Hurni

Jean-Pierre Gfeller

Rapport au Conseil communal sur la vérification des comptes de l'exercice 2018

COMMUNE DE VAL DE TRAVERS

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes pour l'exercice 2018 de la Commune de Val-de-Travers, selon les directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales.

Ce contrôle a été effectué les 29, 30 avril et 6 mai 2019 dans les bureaux de l'administration communale.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil Communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse ainsi qu' à la LFinEC du 24 juin 2014.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art 728 CO et art LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Colombier, le 9 mai 2019

Vincent Deagostini
Expert-réviseur agréé



Christian Lebet
Réviseur agréé





Bilan condensé		situation au 31.12.2018	situation au 31.12.2017
1	ACTIF	207'571'890.09	211'488'838.04
10	Patrimoine financier	42'035'130.05	42'762'730.33
100	Liquidités et placements à court terme	5'162'582.80	7'719'218.46
101	Créances	15'049'258.05	14'705'804.60
104	Actifs de régularisation	7'623'747.42	6'252'284.89
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	56'121.03	42'517.38
107	Placements financiers	18'505.00	17'984.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	14'124'915.75	14'024'921.00
14	Patrimoine administratif	165'536'760.04	168'726'107.71
140	Immobilisations corporelles du PA	157'409'851.86	160'467'128.43
142	Immobilisations incorporelles	395'872.75	436'932.85
144	Prêts	1'996'468.43	2'087'479.43
145	Participations, capital social	5'734'567.00	5'734'567.00
2	PASSIF	-207'571'890.09	-211'488'838.04
20	Capitaux de tiers	-79'238'036.39	-103'933'467.10
200	Engagements courants	-4'768'462.93	-5'435'862.83
201	Engagements financiers à court terme	-13'500'000.00	-16'140'411.64
204	Passifs de régularisation	-2'443'113.59	-2'446'220.77
205	Provisions à court terme	-544'339.16	-586'844.91
206	Engagements financiers à long terme	-51'550'159.85	-47'320'181.00
208	Provisions à long terme	-4'941'164.40	-30'513'149.49
209	Fin. spéciaux et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-1'490'796.46	-1'490'796.46
29	Capitaux propres	-128'333'853.70	-107'555'370.94
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-3'284'829.11	-2'810'737.41
291	Fonds	-4'746'005.24	-4'690'928.10
294	Réserve de politique budgétaire	-13'070'082.34	-15'320'141.34
295	Réserve liée au retraitement	-75'708'037.45	-52'654'602.36
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-1'108'511.23	-1'108'511.23
299	Excédent/découvert du bilan	-30'416'388.33	-30'970'450.50



Compte de résultats	Comptes 2018	Budget 2018	Ecarts	Comptes 2017	Ecarts
Charges d'exploitation	68'035'973.32	68'706'955	-670'982	68'805'522.00	-769'549
30 Charges de personnel	31'030'976.12	30'948'110	82'866	30'125'574.24	905'402
31 Charges de biens et services et autres ch..	13'809'511.43	13'990'090	-180'579	13'581'899.59	227'612
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'346'940.39	6'679'310	-332'370	7'894'382.80	-1'547'442
35 Attributions aux fonds et financements spé..	832'085.19	752'945	79'140	1'105'351.03	-273'266
36 Charges de transfert	10'644'711.75	10'584'900	59'812	10'438'137.75	206'574
37 Subventions à redistribuer	448'869.66	450'000	-1'130	478'216.40	-29'347
39 Imputations internes	4'922'878.78	5'301'600	-378'721	5'181'960.19	-259'081
Revenus d'exploitation	-60'710'038.63	-60'783'820	73'781	-64'391'672.50	-3'681'634
40 Revenus fiscaux	-27'411'460.44	-28'258'000	846'540	-29'699'199.24	-2'287'739
41 Patentes et concessions	-27'891.21	-498'300	470'409	-949'956.53	-922'065
42 Taxes	-10'611'380.17	-9'917'950	-693'430	-9'836'693.36	774'687
43 Revenus divers	-394'195.40	-288'600	-105'595	-1'775'000.21	-1'380'805
45 Prélèvements sur les fonds et financemen..	-204'491.64	-273'970	69'478	-445'771.85	-241'280
46 Revenus de transfert	-16'688'871.33	-15'795'400	-893'471	-16'024'874.72	663'997
47 Subventions à redistribuer	-448'869.66	-450'000	1'130	-478'216.40	-29'347
49 Imputations internes	-4'922'878.78	-5'301'600	378'721	-5'181'960.19	-259'081
Résultat des activités d'exploitation	7'325'934.69	7'923'135	-597'200	4'413'849.50	-4'451'183
34 Charges financières	948'769.34	1'166'500	-217'731	1'243'208.20	-294'439
44 Revenus financiers	-2'925'218.61	-2'237'760	-687'459	-2'713'470.27	-211'748
Résultat provenant de financements	-1'976'449.27	-1'071'260	-905'189	-1'470'262.07	-506'187
Résultat opérationnel	5'349'485.42	6'851'875	-1'502'390	2'943'587.43	-4'957'370
38 Charges extraordinaires	7.80	0	8	18'017.75	-18'010
48 Revenus extraordinaires	-4'795'431.05	-3'518'100	-1'277'331	-4'007'600.45	-787'831
Résultat extraordinaire	-4'795'423.25	-3'518'100	-1'277'323	-3'989'582.70	-805'841
Total du compte de résultats	554'062.17	3'333'775	-2'779'713	-1'045'995.27	-5'763'210



Classification fonctionnelle (résumé)		Comptes 2018	Budget 2018	Ecart	Comptes 2017	Ecart
0	Administration Générale	2'780'238.30	4'399'540	-1'619'302	5'135'311.79	-2'355'073
01	Législatif et exécutif	1'004'506.60	1'037'470	-32'963	947'619.45	56'887
02	Services généraux	1'775'731.70	3'362'070	-1'586'338	4'187'692.34	-2'411'961
1	Ordre et sécurité publique	1'368'242.00	1'678'020	-309'778	1'421'872.16	-53'630
11	Sécurité publique	219'298.80	265'960	-46'661	158'192.58	61'106
14	Questions juridiques	-77'893.60	97'700	-175'594	80'989.26	-158'883
15	Service du feu	945'572.35	1'024'910	-79'338	907'232.38	38'340
16	Défense	281'264.45	289'450	-8'186	275'457.94	5'807
2	Formation	12'823'847.36	13'075'980	-252'133	12'919'735.48	-95'888
21	Scolarité obligatoire	12'358'500.71	12'639'480	-280'979	12'482'746.58	-124'246
22	Ecoles spéciales	346'047.40	328'000	18'047	310'960.75	35'087
23	Formation professionnelle initiale	119'299.25	108'500	10'799	126'028.15	-6'729
3	Culture, Sports, Loisirs et Eglises	3'313'082.16	3'858'080	-544'998	3'602'885.43	-289'803
31	Héritage culturel	171'163.30	168'500	2'663	170'118.35	1'045
32	Culture, autres	279'661.17	288'710	-9'049	304'459.54	-24'798
34	Sports et loisirs	2'597'050.43	3'185'720	-588'670	2'869'119.13	-272'069
35	Eglises et affaires religieuses	265'207.26	215'150	50'057	259'188.41	6'019
4	Santé	26'067.45	353'900	-327'833	26'658.51	-591
42	Soins ambulatoires	23'752.10	337'300	-313'548	25'680.86	-1'929
43	Prévention de la santé	315.35	13'100	-12'785	977.65	-662
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	2'000.00	3'500	-1'500	0.00	2'000
5	Sécurité sociale	7'758'588.15	7'636'170	122'418	7'430'456.12	328'132
51	Maladie et accident	1'655'181.05	1'748'800	-93'619	1'760'853.20	-105'672
53	Veillesse et survivants	33'719.05	30'500	3'219	31'049.55	2'670
54	Famille et jeunesse	1'489'169.94	1'517'120	-27'950	1'372'781.25	116'389
55	Chômage	322'547.00	404'100	-81'553	367'393.05	-44'846
56	Construction de logements sociaux	16'741.45	26'000	-9'259	13'226.05	3'515
57	Aide sociale et domaine de l'asile	4'219'229.66	3'887'650	331'580	3'862'953.02	356'277
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	22'000.00	22'000	0	22'200.00	-200
6	Trafic	5'748'164.23	5'992'950	-244'786	5'452'023.62	296'141
61	Circulation routière	4'410'235.48	4'629'550	-219'315	4'217'698.52	192'537
62	Transports publics	1'122'848.75	1'143'400	-20'551	1'015'245.10	107'604
63	Transports, autres	215'080.00	220'000	-4'920	219'080.00	-4'000
7	Protection environnement et aménagement	621'569.31	752'435	-130'866	679'175.59	-57'606
71	Approvisionnement en eau	29'651.84	37'000	-7'348	26'246.15	3'406
72	Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
73	Gestion des déchets	334'861.41	397'875	-63'014	395'059.29	-60'198
74	Aménagements	60'475.18	71'300	-10'825	26'750.50	33'725
75	Protection des espèces et du paysage	23'718.95	23'400	319	25'683.95	-1'965
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	63'961.13	91'900	-27'939	56'009.25	7'952
77	Protection de l'environnement, autres	29'123.00	62'160	-33'037	42'891.15	-13'768
79	Aménagement du territoire	79'777.80	68'800	10'978	106'535.30	-26'758
8	Economie publique	-853'545.72	-575'300	-278'246	-1'074'743.17	221'197
81	Agriculture	19'524.09	32'550	-13'026	13'827.30	5'697
82	Sylviculture	-132'418.14	-4'050	-128'368	-708.06	-131'710
84	Tourisme	111'500.65	104'300	7'201	98'263.50	13'237
85	Industrie, artisanat et commerce	7'750.05	19'400	-11'650	10'467.00	-2'717
87	Combustibles et énergie	-859'902.37	-727'500	-132'402	-1'196'592.91	336'691
9	Finances et impôts	-33'032'191.07	-33'838'000	805'809	-36'639'370.80	3'607'180
91	Impôts	-27'351'820.44	-28'213'000	861'180	-29'665'749.24	2'313'929
93	Péréquation financière et compensation..	-4'629'800.00	-4'365'900	-263'900	-4'365'866.00	-263'934
96	Administration de la fortune et de la dette	-1'030'975.43	-1'232'500	201'525	-2'588'833.41	1'557'858
97	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-19'595.20	-26'600	7'005	-18'922.15	-673
Excédent des charges/revenus (-)		554'062.17	3'333'775	-2'779'713	-1'045'995.27	1'600'057



Classification fonctionnelle (résumé)	Comptes 2018	Budget 2018	Ecart	Comptes 2017	Ecart
0 Administration Générale	53'988.00	265'000	-211'012	0.00	53'988
02 Services généraux	53'988.00	265'000	-211'012	0.00	53'988
1 Ordre et sécurité publique	51'185.98	1'000'000	-948'814	56'933.45	-5'747
11 Sécurité publique	39'086.55	0	39'087	0.00	39'087
15 Service du feu	2'876.43	1'000'000	-997'124	56'933.45	-54'057
16 Défense	9'223.00	0	9'223	0.00	9'223
2 Formation	20'714.65	110'000	-89'285	131'620.75	-110'906
21 Scolarité obligatoire	20'714.65	110'000	-89'285	131'620.75	-110'906
3 Culture, Sports, Loisirs et Eglises	11'464.93	270'000	-258'535	320'618.73	-309'154
34 Sports et loisirs	115'361.02	200'000	-84'639	126'158.95	-10'798
35 Eglises et affaires religieuses	-103'896.09	70'000	-173'896	194'459.78	-298'356
4 Santé	238'434.10	270'000	-31'566	2'000.00	236'434
42 Soins ambulatoires	238'434.10	270'000	-31'566	2'000.00	236'434
5 Sécurité sociale	5'300.00	25'000	-19'700	0.00	5'300
54 Famille et jeunesse	5'300.00	25'000	-19'700	0.00	5'300
6 Trafic	1'158'674.63	2'186'000	-1'027'325	703'993.23	454'681
61 Circulation routière	1'028'674.63	2'186'000	-1'157'325	703'993.23	324'681
63 Transports, autres	130'000.00	0	130'000	0.00	130'000
7 Protection environnement et aménagement	911'733.68	2'685'600	-1'773'866	2'617'400.25	-1'705'667
71 Approvisionnement en eau	222'589.18	494'200	-271'611	560'916.16	-338'327
72 Traitement des eaux usées	-33'897.56	1'491'400	-1'525'298	1'426'924.04	-1'460'822
73 Gestion des déchets	2'299.45	150'000	-147'701	1'481.50	818
74 Aménagements	33'168.35	0	33'168	66'755.90	-33'588
75 Protection des espèces et du paysage	-23'803.75	0	-23'804	0.00	-23'804
77 Protection de l'environnement, autres	0.00	400'000	-400'000	0.00	0
79 Aménagement du territoire	711'378.01	150'000	561'378	561'322.65	150'055
8 Economie publique	739'293.36	0	739'293	1'362'181.30	-622'888
82 Sylviculture	0.00	0	0	0.00	0
84 Tourisme	1'838.35	0	1'838	130'000.00	-128'162
85 Industrie, artisanat et commerce	172'266.91	0	172'267	119'937.10	52'330
87 Combustibles et énergie	565'188.10	0	565'188	1'112'244.20	-547'056
Excédent des charges/revenus (-)	3'190'789.33	6'811'600	-3'620'811	5'194'747.71	-2'003'958



Classification fonctionnelle (résumé)	Comptes 2018	Budget 2018	Ecarts	Comptes 2017	Ecarts
7 Protection environnement et aménagement	0.00	0	0	25'948.70	-25'949
79 Aménagement du territoire	0.00	0	0	25'948.70	-25'949
9 Finances et impôts	99'994.75	1'700'000	-1'600'005	805'497.68	-705'503
96 Administration de la fortune et de la dette	99'994.75	1'700'000	-1'600'005	805'497.68	-705'503
Excédent des charges/revenus (-)	99'994.75	1'700'000	-1'600'005	831'446.38	-731'452

Tableau des flux de trésorerie

	2018	2017
Activités d'exploitation	Francs	Francs
Perte de l'exercice	-554'062	1'118'575
Amortissements du patrimoine administratif	6'346'940	7'894'383
Réévaluations de participations du PA	0	1'900
Augmentation des créances	-343'453	767'422
Augmentation des actifs de régularisation	-1'371'463	1'474'404
Augmentation des stocks, fournitures et travaux en cours	-13'604	-4'874
Pertes sur la vente du PF et pertes de change	18	0
Gains provenant de ventes du PF et gains de change	6'463	462
Diminution des engagements courants	-667'400	498'276
Diminution des provisions à court terme du compte de résultats	-42'506	92'390
Diminution des provisions à long terme du compte de résultats	-25'571'985	29'358'082
Diminution des passifs de régularisation	-3'107	-1'938'990
Attribution nette aux financements spéciaux	474'092	550'418
Attribution aux fonds	55'077	-255'801
Prélèvement aux préfinancements	0	-29'358'082
Attribution à d'autres comptes de réserve du capital propre	20'803'376	-3'877'614
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-881'614	6'320'950
Activités d'investissement et de placement		
Activités d'investissements du patrimoine administratif		
Dépenses		
<i>dont:</i>		
Immobilisations corporelles du PA	-3'867'743	-5'745'711
Immobilisations incorporelles	-125'230	-638'812
Prêts accordés	-5'000	-250'000
Participations	0	1'900
Subventions d'investissement accordées	-130'000	-170'000
Recettes		
<i>dont:</i>		
Remboursement de tiers pour des investissements	56'581	49'957
Subventions d'investissement acquises	816'366	109'008
Remboursement de prêts	96'011	96'855
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements PA	-3'159'015	-6'546'803

	2018	2017
Activités de placement du patrimoine financier		
Dépenses		
<i>dont:</i>		
Placements financiers à court terme	0	0
Placements financiers à long terme	-5'580	-5'580
Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-99'995	-2'218'164
Recettes		
<i>dont:</i>		
Diminution d'immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	358'524
Flux de trésorerie provenant des activités de placement PF	-105'575	-1'865'220
Total investissements et placements	-3'264'590	-8'412'023
Insuffisance de financement	-4'146'203	-2'091'073
Activités de financement		
Remboursement d'emprunts à long terme	-4'979'021	-3'994'158
Nouveaux emprunts à long terme	9'209'000	2'000'000
Diminution nette des engagements financiers à court terme	-2'640'412	9'640'412
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	1'589'567	5'646'254
Diminution des liquidités selon bilan	-2'556'636	3'555'181
<i>Disponibilités au 1er janvier</i>	7'719'218	4'164'038
<i>Disponibilités au 31 décembre</i>	5'162'583	7'719'218
	-2'556'636	3'555'181

Principes de comptabilisation et d'évaluation

<i>Norme appliquée</i>	<p>Les comptes de la commune de Val-de-Travers ont été établis conformément à :</p> <ul style="list-style-type: none">• la Loi cantonale sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC), à son• Règlement général d'exécution (RLFinEC) et au• Règlement communal des finances (RF). <p>Ces normes se réfèrent au manuel du Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances.</p>
<i>Principes généraux</i>	<p>La gestion des finances est régie par les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.</p> <p>Les comptes sont établis de manière à donner une image aussi sûre que possible de la situation financière de la commune.</p> <p>Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.</p>
<i>Modifications</i>	<p>Aucun principe comptable n'a été modifié durant l'exercice sous revue.</p> <p>La provision pour assainissement de la caisse de pensions a été réévaluée pour ne correspondre qu'aux engagements effectifs. Le solde a été reconstitué à la réserve liée au retraitement, d'où provenait cette provision, dans l'attente que se stabilise la législation cantonale en la matière.</p>
<i>Présentation des comptes</i>	<p>Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie ainsi que l'annexe aux comptes annuels.</p> <p>Le compte de résultat est présenté à la fois selon la classification fonctionnelle, selon la classification par service et par natures.</p> <p>Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeur durable du patrimoine administratif. Les dépenses d'investissement du patrimoine administratif sont activées à partir de CHF 10'000.–.</p> <p>Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses, ainsi que les revenus et les recettes, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel s'est produite leur naissance économique. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'événement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante.</p> <p>L'établissement de comptes consolidés a été reporté, comme le permettent les dispositions transitoires de la LFinEC.</p>
<i>Dérogations</i>	<p>L'imputation des intérêts sur les chapitres de l'assainissement est calculée sur toute la période d'utilité à partir du demi-capital investi. Dans les autres chapitres, les intérêts sont calculés sur la valeur comptable des biens au 1^{er} janvier.</p> <p>Le résumé des comptes des sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation n'est pas annexé aux comptes communaux.</p>
<i>Patrimoine financier</i>	<p>Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Le patrimoine financier regroupe l'ensemble des biens qui ne sont pas affectés aux tâches publiques.</p> <p>Les liquidités, placements et actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.</p> <p>Les titres de placement sont évalués à leur valeur boursière pour les titres cotés ou à leur valeur vénale estimée pour les titres non cotés.</p> <p>Les créances, y compris fiscales, sont évaluées à leur valeur nominale après déduction d'un du croire forfaitaire. Ce forfait est de 5% pour les créances fiscales. Les créances irrécouvrables sont amorties immédiatement lorsque la perte est considérée comme certaine, en principe à réception d'un acte de défaut de biens.</p>

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition. Il n'est fait de stock que lorsque le besoin d'information comptable l'exige. C'est le cas pour la boutique et la buvette du Centre sportif ainsi que pour le matériel de conciergerie. Dans les autres cas, l'achat de marchandises par les services communaux est comptabilisé directement dans les comptes de résultat.

Les immobilisations du patrimoine financier ont été évaluées comme suit :

- Les terrains à bâtir sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Ils sont amortis par les ventes.
- Les prés, champs et pâturages sont comptabilisés à une valeur de rendement calculée à partir d'un taux de capitalisation de 4%.
- Les autres terrains du patrimoine financier n'ont pas de valeur au bilan.
- Les immeubles du patrimoine financier sont évalués selon la valeur de rendement, laquelle dépend de l'état du bâtiment. En moyenne, le taux de capitalisation est de 7,2%.

La valeur des immobilisations a été vérifiée au 31 décembre 2018. Aucune variation significative ne justifiait une réévaluation comptable.

Patrimoine administratif

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise. Ils sont inaliénables.

Les terrains d'utilité publique dédiés par exemple aux sports, aux loisirs ou à la préservation de la biodiversité n'ont pas de valeur comptable.

Les routes, places et autres ouvrages de génie civil sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production déduction faite d'un amortissement linéaire calculé sur la durée de vie du bien.

Le RLFinEC stipule que les immeubles du patrimoine administratif doivent être évalués à la valeur d'assurance incendie multipliée par un coefficient de 70%. La valeur des immobilisations a été réévaluée au 1^{er} janvier 2016. Les vérifications effectuées n'ont pas permis d'identifier d'objet surévalué.

Les forêts sont évaluées à 60 centimes par mètre-carré de forêt inventoriée selon plan de gestion. La dernière évaluation a été effectuée au 1^{er} janvier 2016.

Les autres immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont inscrites à leur valeur d'acquisition déduction faite d'un amortissement linéaire calculé sur la durée de vie du bien.

La valeur des titres de participation correspond en principe à la part communale à la valeur comptable des fonds propres. La valeur des parts de coopératives est estimée à 1 franc. La valeur de la participation à la société immobilière des Six Communes est sa valeur fiscale. N'ont pas été réévaluées et figurent au bilan pour un franc symbolique les sociétés Jobeco, Navistra, et Néode. La valeur des participations a été vérifiée en 2018, aucune réévaluation n'a été nécessaire.

Les prêts sont évalués à leur valeur nominale. Le prêt à TBRC, postposé, fait l'objet d'une provision.

Fonds de tiers

Les capitaux de tiers sont évalués à leur valeur nominale.

Les heures supplémentaires et vacances dues au personnel sont valorisées au coût horaire de chaque collaborateur concerné. Elles font l'objet d'une provision sur le compte n° 20500.00.

Capitaux propres

Les financements spéciaux repose sur une base légale cantonale ou communale.

La réserve liée au retraitement n° 29500.00 a été constituée au 1^{er} janvier 2016 par les bénéfices de réévaluation du patrimoine administratif. Elle a été utilisée pour :

1. Absorber les montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif.
2. Couvrir la réévaluation d'un bâtiment qui a été transféré au patrimoine financier.

Et a été reconstituée de la part non justifiée de la provision pour assainissement de la caisse de pensions.

Evénements postérieurs

Il n'est survenu aucun événement postérieur à la date du bilan qui puisse remettre en question l'évaluation des comptes annuels.

Etat du capital propre

	Etat au 31.12.2017		Etat au 31.12.2018	
	Attribution	par Libellé	Prélèvement	par Libellé
290 Financements spéciaux enregistrés sous capitaux propres	2'810'737.41		129'999.84	3'284'829.11
29001 Eau potable	468'512.78	35100 Attributions aux fin. spéciaux du capital propre		755'636.26
29002 Fonds de l'assainissement	1'288'294.33	35100 Attributions aux fin. spéciaux du capital propre		1'311'366.21
29003 Déchets des ménages	339'414.63	35100 Attributions aux fin. spéciaux du capital propre		633'310.81
29005 Déchets des entreprises	397'471.32		7624.94	389'846.38
29006 Chauffage à distance	317'044.35		122'374.90	194'669.45
291 Fonds enregistrés comme capitaux propres	4'690'928.10		598'404.52	4'746'005.24
29101 Fonds forestier de réserve	478'500.00	35110 Attributions aux fonds du capital propre	64'063.65	483'330.00
29103 Taxes d'équipement	1'476'547.78	Facturation des taxes d'équipement	137'475.65	1'733'421.53
29106 Fonds communal pour l'énergie	0.00	35110 Attributions aux fonds du capital propre		149'100.00
29109.00 Réserve processus de fusion	2'308'435.91		318'554.71	1'989'881.20
29109.01 Fonds pour les temples	522.40			522.40
29109.02 Fonds pour les colombiariums	3'132.70			3'132.70
29109.03 Fonds pour les drainages	50'000.00			50'000.00
29110.00 Réserve scolaire	257'478.15	Versements des comités d'école	74'661.26	213'955.50
29110.01 Fonds Violette Jequier	6'253.00			6'253.00
29110.02 Don SID	54'647.45		1'866.10	52'781.35
29110.03 Prestations sociales extraordinaires	55'410.71		1'783.15	53'627.56
293 Préfinancements	0.00		0.00	0.00
néant	0.00			0.00
294 Réserve de politique conjoncturelle	15'320'141.34		2'250'059.00	13'070'082.34
29400 Réserve de politique budgétaire	15'320'141.34		2'250'059.00	13'070'082.34
295 Réserve liée au retraitement	52'654'602.36		2'517'550.00	75'708'037.45
29500 Réserve liée au retraitement	52'654'602.36	20860 Provisions pour engagements de prévoyance	2'517'550.00	75'708'037.45
Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	1'108'511.23		0.00	1'108'511.23
29600	1'108'511.23		0.00	1'108'511.23
299 Excédent / découvert du bilan	30'970'450.50		1'045'995.27	30'416'388.33
29900 Résultat annuel	1'045'995.27	Résultat annuel	1'045'995.27	-564'062.17
29990 Résultats cumulés des années précédentes	29'924'455.23	29990 Report du résultat 2017		30'970'450.50
Total du capital propre (29)	107'555'370.94		6'542'008.63	128'333'853.70

Tableau des provisions

N° compte de bilan	Libellé du compte de bilan	Solde au 31.12.2017	Variation provision	Solde au 31.12.2018	Commentaire
10100.09	Du croiro sur débiteurs	262'580.75	0.00	262'580.75	Provision constituée de manière forfaitaire. Elle n'a pas été adaptée ni utilisée en 2018.
10121.09	Provision débiteurs impôts	301'000.00	27'600.00	328'600.00	Correspond au 5% des débiteurs impôts
20500.00	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel	586'844.91	-42'505.75	544'339.16	Valorisation des heures supplémentaires et vacances non accomplies à la fin de l'année.
Total des provisions à court terme		1'150'425.66	-14'905.75	1'135'519.91	
20810.00	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	153'067.40	0.00	153'067.40	Solde de l'ancienne réserve pour pont AVS.
20860.00	Provisions pour engagements de prévoyance	29'358'082.09	-25'570'985.09	29'358'082.09	Transfert de l'ancien compte de préfinancement.
20870.00	Provisions pour prêts accordés	1'001'000.00	0.00	1'001'000.00	Le prêt à TBRC est postposé.
Total des provisions à long terme (208)		30'512'149.49	-25'570'985.09	30'512'149.49	
Total des provisions		31'662'575.15	-25'585'890.84	31'647'669.40	

Tableau des participations

N° compte	Raison sociale, siège si pas VdT	Forme juridique	Activité	Capital total	Part au capital	Sièges CA	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	Relation 2018	Autre exposition
14550.01	C.C.B.B. Chauffage au bois Les Bayards S.A.	SA	Production de chaleur pour le réseau de chauffage à distance des Bayards	100'000.00	80.0%	2/3	1.00	42'400.00	Achat de chaleur pour Fr. 97'800.00	Créance de Fr. 175'247.39.
14550.02	Groupe E SA	SA	Fourniture d'électricité	68'750'000.00	0.1%	-	67'500.00	360'000.00	Achat d'électricité et contrat de maintenance.	néant
14550.03	Société électrique du Val-de-Travers S.A.	SA	Fourniture d'électricité	4'300'000.00	97.0%	3/5	4'171'000.00	4'720'000.00	Divers travaux et fournitures.	Eventualité d'une libération du solde du capital propre : Fr. 433'280.
14550.04	NeuchEole SA	SA	Participations dans l'énergie éolienne	913'800.00	11.9%	1/5	108'320.00	95'100.00	néant	néant
14550.05	S.I. de l'Hôtel des Six Communes	SA	Société immobilière	390'000.00	68.3%	2/7	1.00	147'462.00	néant	néant
14550.06	Job Eco SA, Le Locle	SA	Recyclage	144'000.00	9.9%	-	1.00	1.00	néant	néant
14550.07	Le Jardin Malin Sàrl	Sàrl	Accueil d'enfants	30'000.00	98.7%	3/4	29'600.00	91'300.00	Subvention de Fr. 55'000.-	néant
14550.08	Navistra S.A.	SA	Presta	234'780.00	12.5%	-	1.00	1.00	néant	néant
14550.09	Viteos SA, Neuchâtel	SA	Fourniture d'énergies	106'614'000.00	0.14%	-	1.00	164'000.00	Achat de gaz pour Fr. 312'000	néant
14550.10	Transports Publics Neuchâtelois SA,	SA	Transports publics	11'828'030.00	0.03%	-	1.00	5'300.00	Achat de prestation pour Fr. 260'000,	Hangar communal construit sur un terrain TransN.
14550.11	La Chaux-de-Fonds	SA	Gestion des déchets	18'000'000.00	0.2%	-	1.00	99'000.00	notamment abonnement d'écoliers.	néant
14550.12	Neode Parc technologique et industriel SA, Neuchâtel	SA	Transfert de technologie	500'000.00	9.8%	-	49'000.00	1.00	Elimination des ordures pour Fr. 486'000.	néant
14550.13	CP Fleurier SA	SA	Exploitation de la patinoire	100'000.00	10.0%	1/9	10'000.00	10'000.00	Subvention de Fr. 300'000.- et octroi d'un droit de superficie.	Prêt de Fr. 815'000.00
14560.02	Télésiège Buttes - La Robella et Téléskis Chasseron Nord (T.B.R.C.)	Coop	Télésiège Buttes-La Robella			-	2.00	1.00	néant	Créance Fr. 825'968.43
14560.03	Société coopérative de l'Abattoir régional des Ponts-de-Martel	Coop	Abattoirs			-	500.00	1.00	néant	néant

Raison sociale, siège	Forme juridique	Capital total	Part au capital	Siege CA	N° compte	Valeur comptable
Banque nationale suisse	SA	25'000'000.00	0.00%	-	10700.00	8'300.00
Valtra S.A.	SA	100'100.00	17.31%	-	10700.01	0.00
Hôtel de l'Aigle SA	SA	432'000.00	0.06%	-	10700.02	1.00
Banque Raiffeisen du Val-de-Travers	Coop			-	10702.00	200.00
Société Coopérative d'Habitation de Fleurier	Coop			-	10702.01	1.00
Société coopérative immobilière de Noiraigue	Coop			1/3	10702.02	10'000.00
Société coopérative de consommation Le Foyer	Coop				10702.03	1.00
FONDATION QUALITE FLEURIER	Fond				10702.04	0.00
Société coopérative Neuchâtel Interface PME	Coop				10702.05	1.00
Fondation Espace Horloger de la Vallée de Joux	Coop				10702.06	1.00
Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois	Coop				10702.07	0.00
						18'505.00

Tableau des garanties

Type d'engagement	Bénéficiaire	En faveur de	Description	Emission	Échéance	Montant
Garantie	Prévoyance.ne	Société électrique du Val-de-Travers S.A. (SEVT)	Garantie d'employeur à hauteur de la participation de la commune au capital-actions (Engagement au 1.01.2018)	2015	sans	4'617'380.00
Garantie	Prévoyance.ne	Personnel communal	Garantie d'employeur pour les prestations dues au personnel communal (Engagements au 1.01.2018)	2008	sans	37'843'334.00
Garantie	Confédération (SECO)	Tennis-club Couvet	Prêt LIM pour la rénovation des courts de tennis	2005	2021	4'800.00
Garantie	Confédération (SECO)	FC Couvet	Prêt LIM pour la construction des vestiaires et buvette	2003	2023	17'000.00
Garantie	Confédération (SECO)	Aéro-club du Val-de-Travers	Drainage de la piste de l'aérodrome de Môtiers	2001	2031	10'400.00
Postposition de créance	Télesiège Buttes - La Robella - Chasseron Nord (TBRC)		Postposition de l'avance accordée par la commune (en partie provisionnée).	2009	2028	825'968.43
Total des engagements conditionnels						43'318'882.43

Tableau des immobilisations

Patrimoine administratif

No de compte	Libellé de compte	Valeur comptable au 31.12.2017	Entrées (+)	Réorganisations	Sorties (-)	Solde intermédiaire	Amortissements ordinaires	Amortissements s non planifiés	Revalorisation	Déévaluation	Solde au 31.12.2018	Valeur d'assurance(*)
1400	Terrains PA non bâtis	41'980.00	0.00	0.00	0.00	41'980.00	0.00	0.00	0.00	0.00	41'980.00	
14000	Terrains PA non bâtis	41'980.00				41'980.00					41'980.00	
1401	Routes / voies de communication	8'181'387.95	1'570'847.58	0.00	0.00	9'752'235.53	-431'373.45	0.00	0.00	-33'592.85	9'287'269.23	
14010	Routes, voies de communication	8'181'387.95	1'570'847.58	0.00	0.00	9'752'235.53	-431'373.45	0.00	0.00	-33'592.85	9'287'269.23	
1402	Aménagement des eaux	91'712.30	82'554.34	0.00	0.00	174'266.64	-19'600.00	0.00	0.00	-23'803.75	130'862.89	
14020	Aménagement des eaux	91'712.30	82'554.34	0.00	0.00	174'266.64	-19'600.00	0.00	0.00	-23'803.75	130'862.89	
1403	Autres ouvrages de génie civil	21'113'711.72	1'199'924.79	0.00	0.00	22'313'636.51	-1'357'859.74	0.00	0.00	-660'743.05	20'295'033.72	12'687'692.00
14030	Autres ouvrages de génie civil	5'131'363.20	283'719.29	0.00	0.00	5'415'082.49	-263'482.64	0.00	0.00	-108'398.70	5'043'201.15	
14031	Approvisionnement en eau	888'789.55	92'518.95	0.00	0.00	981'308.50	-72'475.75	0.00	0.00	-16'368.25	892'474.50	3'181'692.00
14032	Traitement des eaux usées	10'530'469.99	256'199.00	0.00	0.00	10'786'668.99	-571'417.70	0.00	0.00	-535'986.10	9'679'265.19	9'506'000.00
14033	Elimination des déchets	721'059.18	2'299.45	0.00	0.00	723'358.63	-310'108.65	0.00	0.00		413'249.98	
14035	Chauffage à distance	3'842'029.80	565'188.10	0.00	0.00	4'407'217.90	-1'40'375.00	0.00	0.00		4'266'842.90	
1404	Bâtiments du patrimoine administratif	119'350'274.38	868'284.81	0.00	0.00	120'218'559.19	-4'036'458.70	-213'950.00	0.00	-365'218.00	115'602'932.49	189'196'806.30
14040	Bâtiments du patrimoine administratif	119'350'274.38	868'284.81	0.00	0.00	120'218'559.19	-4'036'458.70	-213'950.00	0.00	-365'218.00	115'602'932.49	189'196'806.30
1405	Forêts	10'644'000.00	0.00	0.00	0.00	10'644'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10'644'000.00	
14050	Forêts	10'644'000.00	0.00	0.00	0.00	10'644'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10'644'000.00	
1406	Biens mobiliers	1'044'054.07	576'285.65	0.00	0.00	1'620'339.72	-207'566.20	0.00	0.00	-5'000.00	1'407'773.52	
14060	Biens mobiliers	912'063.72	576'285.65	0.00	0.00	1'488'349.37	-134'370.00	0.00	0.00	-5'000.00	1'348'979.37	43'685'900.00
14061	Appareils du service des eaux	131'990.35		0.00	0.00	131'990.35	-73'196.20	0.00	0.00		58'794.15	201'1'500.00
142	Immobilisations incorporelles	436'932.85	39'072.20	0.00	0.00	476'005.05	-80'132.30	0.00	0.00	0.00	395'872.75	
14290	Immobilisations incorporelles	436'932.85	39'072.20	0.00	0.00	476'005.05	-80'132.30	0.00	0.00	0.00	395'872.75	

(*) les réseaux n'ont pas de valeur d'assurance.

Tableau des immobilisations

Patrimoine administratif : prêts et participations

No de compte	Libellé de compte	Valeur comptable au 31.12.2017	Entrées (+)	Remboursement	Sorties (-)	Solde intermédiaire	Amortissements ordinaires	Amortissements non planifiés	Revalorisation	Dévaluation	Solde au 31.12.2018	Valeur d'assurance
144 Prêts		1'728'479.43	0.00	-87'511.00	0.00	1'640'968.43	0.00	0.00	0.00	0.00	1'640'968.43	
14450	Prêts aux entreprises privées	1'728'479.43	0.00	-87'511.00	0.00	1'640'968.43	0.00	0.00	0.00	0.00	1'640'968.43	
14450.00	Prêt à TBRC	913'479.43		-87'511.00		825'968.43					825'968.43	
14450.01	Prêt à CPF SA	815'000.00				815'000.00					815'000.00	
14460	Prêts aux organisations privées à but non lucratif	359'000.00	5'000.00	-8'500.00	0.00	355'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	355'500.00	
14460.01	Prêt Tennis-club Couvet	35'500.00		-2'000.00		33'500.00					33'500.00	
14460.02	Prêt Tennis-club Fleurier	25'500.00		-1'500.00		24'000.00					24'000.00	
14460.03	Prêt Association interprof. de l'absinthe	35'000.00		-5'000.00		30'000.00					30'000.00	
14460.04	Prêt société de tir La Butterane	13'000.00				13'000.00					13'000.00	
14460.05	Prêt à EcoVal	50'000.00				50'000.00					50'000.00	
14460.06	Prêt au club des lutteurs	200'000.00				200'000.00					200'000.00	
14460.07	Prêt au Foyer		5'000.00			5'000.00					5'000.00	
145 Participations, capital social		5'734'567.00	0.00	0.00	0.00	5'734'567.00	0.00	0.00	0.00	0.00	5'734'567.00	
14550	Participations aux entreprises privées	5'734'565.00				5'734'565.00					5'734'565.00	
14560	Participations aux organisations privées à but non lucratif	2.00				2.00					2.00	

Tableau des immobilisations

Patrimoine financier

No de compte	Libellé de compte	Valeur comptable au 31.12.2017	Entrées (+)	Réorganisation	Sorties (-)	Solde intermédiaire	Réévaluations positives	Réévaluations négatives	Solde au 31.12.2018	Valeur d'assurance
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	42'517.38	14'109.04	0.00	-505.39	56'121.03	0.00	0.00	56'121.03	0.00
1060	Articles de commerce	8'691.17	7'731.75		-505.39	15'917.53			15'917.53	
1061	Matières premières et fournitures	33'826.21	6'377.29			40'203.50			40'203.50	
107	Placements financiers	17'984.00	0.00	0.00	-1.00	17'983.00	522.00	0.00	18'505.00	0.00
1070	Actions et parts sociales	17'984.00			-1.00	17'983.00	522.00		18'505.00	
1071	Placements à intérêts					0.00			0.00	
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	14'024'921.00	99'994.75	0.00	0.00	14'124'915.75	0.00	0.00	14'124'915.75	25'195'277.58
1080	Terrains	7'698'821.00	0.00		0.00	7'698'821.00			7'698'821.00	
1084	Bâtiments du pat. Financier	6'326'100.00	99'994.75	0.00	0.00	6'426'094.75	0.00	0.00	6'426'094.75	25'195'277.58

Référence	Prêteur	Capital restant dû	Date de fin	Taux	Date de réalisation	Montant initial
20102.00	Banque cantonale neuchâteloise	2'500'000.00	29.03.2019	Taux fixe à -0.10 %	31.12.2018	2'500'000.00
20102.00	Etat des Grisons	5'000'000.00	15.02.2019	Taux fixe à -0.15 %	15.02.2018	5'000'000.00
20102.00	VermögensZentrum	3'000'000.00	10.09.2019	Taux fixe à -0.15 %	10.09.2018	3'000'000.00
20103.00	Alpiq	3'000'000.00	03.12.2018	Taux fixe 0.00 %	03.12.2018	3'000'000.00
20630.03	Confédération	15'400.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.2003	77'000.00
20630.04	Banque cantonale neuchâteloise	1'000'000.00	30.06.2019	Taux fixe à 1.07%	30.06.2014	1'000'000.00
20630.05	Banque cantonale de Genève	3'317'102.00	14.07.2020	Taux fixe à 2.17 %	16.07.2010	5'000'000.00
20630.06	Banque cantonale de Genève	2'000'000.00	31.03.2021	Taux variable	30.03.2012	2'000'000.00
20630.07	Etat des Grisons	5'000'000.00	30.04.2021	Taux fixe à 0.09 %	30.04.2018	5'000'000.00
20630.13	Canton de Neuchâtel	24'000.00	30.06.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.2002	120'000.00
20630.14	Canton de Neuchâtel	20'000.00	15.02.2022	Taux fixe à 0 %	15.02.2002	100'000.00
20630.15	Canton de Neuchâtel	75'000.00	15.05.2023	Taux fixe à 0 %	16.05.2003	300'000.00
20630.16	Canton de Neuchâtel	10'000.00	30.06.2019	Taux fixe à 0 %	03.06.1999	200'000.00
20630.17	Canton de Neuchâtel	14'070.00	31.07.2021	Taux fixe à 0 %	31.07.2001	93'800.00
20630.18	Confédération	12'000.00	31.12.2023	Taux fixe à 0 %	30.06.1994	72'000.00
20630.19	Canton de Neuchâtel	75'000.00	31.01.2021	Taux fixe à 0 %	31.01.2001	500'000.00
20630.20	Canton de Neuchâtel	12'500.00	31.12.2019	Taux fixe à 0 %	20.01.2000	250'000.00
20630.23	Banque cantonale neuchâteloise	388'000.00	17.03.2022	Taux fixe à 3.4 %	20.04.2005	1'900'000.00
20630.24	Confédération	1'327'400.00	31.12.2029	Taux fixe à 0 %	08.05.2001	3'500'000.00
20630.25	Canton de Neuchâtel	703'800.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	08.04.2002	1'700'000.00
20630.26	Canton de Neuchâtel	262'900.00	31.12.2033	Taux fixe à 0 %	01.06.2004	526'000.00
20630.29	Canton de Neuchâtel	339'200.00	31.12.2037	Taux fixe à 0 %	31.12.2007	535'000.00
20630.30	Confédération	17'000.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.1999	102'000.00
20630.31	Canton de Neuchâtel	59'000.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	25.03.2003	295'000.00
20630.32	Canton de Neuchâtel	10'975.00	31.12.2033	Taux fixe à 0 %	30.09.2003	22'000.00
20630.34	Canton de Neuchâtel	17'550.00	31.12.2038	Taux fixe à 0 %	14.08.2008	26'300.00
20630.35	Canton de Neuchâtel	95'200.00	31.12.2040	Taux fixe à 0 %	01.12.2010	130'000.00
20630.36	Confédération	240'000.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2010	400'000.00
20630.37	Confédération	30'000.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2000	75'000.00
20630.38	Confédération	53'760.00	31.12.2032	Taux fixe à 0 %	30.06.2008	96'000.00
20630.39	Confédération	15'000.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	30.06.2003	75'000.00
20630.40	Confédération	94'900.00	31.12.2033	Taux fixe à 0 %	30.06.2004	190'000.00
20630.41	Confédération	33'000.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	31.12.1998	197'000.00
20630.42	Canton de Neuchâtel	27'400.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	05.03.2001	67'000.00
20630.43	Canton de Neuchâtel	12'220.00	31.12.2034	Taux fixe à 0 %	02.02.2005	23'000.00

Référence	Prêteur	Capital restant dû	Date de fin	Taux	Date de réalisation	Montant initial
20630.44	Canton de Neuchâtel	307'480.00	31.12.2032	Taux fixe à 0 %	23.09.2002	659'000.00
20630.46	Canton de Neuchâtel	869'000.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	08.11.2004	1'884'000.00
20630.48	Confédération	24'200.00	31.12.2026	Taux fixe à 0 %	31.12.1996	88'000.00
20630.49	Canton de Neuchâtel	9'320.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	19.06.2000	23'000.00
20630.50	Confédération	16'700.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2000	41'000.00
20630.51	Confédération	7'400.00	31.12.2022	Taux fixe à 0 %	31.03.1993	49'000.00
20630.52	Confédération	119'000.00	31.12.2023	Taux fixe à 0 %	31.12.1999	575'000.00
20630.53	Confédération	88'780.00	31.12.2036	Taux fixe à 0 %	31.12.2006	148'000.00
20630.54	Canton de Neuchâtel	159'400.00	31.12.2030	Taux fixe à 0 %	31.12.2000	397'000.00
20630.55	Canton de Neuchâtel	840'000.00	30.11.2039	Taux fixe à 0 %	30.11.2014	1'000'000.00
20630.56	Postfinance	2'000'000.00	30.12.2022	Taux fixe à 1.45 %	31.12.2012	2'000'000.00
20630.58	Postfinance	2'500'000.00	11.04.2023	Taux fixe à 1.47 %	10.04.2013	2'500'000.00
20630.61	Postfinance	2'300'000.00	28.06.2024	Taux fixe à 1.45 %	30.06.2014	2'300'000.00
20630.62	Raiffeisen	9'125.00	31.12.2020	Taux fixe révisable à 2,625%	31.03.2009	53'000.00
20630.64	SUVA	2'000'000.00	28.12.2026	Taux fixe à 0.65 %	28.12.2017	2'000'000.00
20630.66	SUVA	2'000'000.00	28.12.2027	Taux fixe à 0.79 %	28.12.2018	2'000'000.00
20630.67	UBS	1'000'030.00	31.03.2021	Taux fixe à 1.45 %	30.03.2012	4'000'000.00
20630.68	UBS	1'655'000.00	17.04.2023	Taux fixe à 1.95 %	17.04.2013	2'000'000.00
20630.69	UBS	1'000'000.00	30.06.2022	Taux fixe à 1.68 %	30.06.2014	1'000'000.00
20630.70	Rentes genevoises	1'200'000.00	30.06.2025	Taux fixe à 2.36 %	30.06.2010	2'000'000.00
20630.71	Rentes genevoises	1'300'000.00	30.06.2025	Taux fixe à 2.47 %	30.06.2011	2'000'000.00
20630.72	VermögensZentrum	2'000'000.00	28.12.2020	Taux fixe à 1.2 %	28.12.2012	2'000'000.00
20630.73	Fondation sauvegarde patrimoine horloger	75'000.00	30.09.2022	Taux fixe à 1.68 %	01.10.2010	50'000.00
20630.74	Fondation neuchâteloise secours aux chômeurs	700'000.00	30.06.2022	Taux fixe à 1.68 %	30.06.2014	700'000.00
20630.75	Caisse de pensions de la Poste	7'000'000.00	06.03.2025	Taux fixe à 0.71 %	06.03.2015	7'000'000.00
20630.76	Canton de Neuchâtel	916'347.85	30.11.2040	Taux fixe à 0 %	30.11.2015	749'000.00
20630.77	Postfinance	1'000'000.00	30.03.2026	Taux fixe à 0.63 %	30.03.2017	1'000'000.00
20630.78	Postfinance	1'000'000.00	30.03.2027	Taux fixe à 0.73 %	30.03.2017	1'000'000.00
20630.79	Postfinance	2'000'000.00	01.05.2028	Taux fixe à 1.1 %	30.04.2018	2'000'000.00
20630.85	Caisse de pensions Police genevoise	2'000'000.00	30.04.2024	Taux fixe à 0.58 %	30.04.2018	2'000'000.00
20631.02	Kommunalkredit	151'000.00	07.03.2020	Taux fixe à 2.75 %	07.03.2005	1'100'000.00
		65'050'159.85				82'388'100.00

Crédits-cadre de développement

	porteur	Année décision	AFP comm.	AFP ext.	PSI ext.	Coût projet	Dépensé	Engagé
100.51.091								
Destination VDT****	dvdt	2010	226'000	180'000	0	406'000	220'812	5'188
IGP Absinthe	aia	2011	20'500	20'500	0	41'000	20'500	0
Champ-du-Moulin***	fcm	2011	45'000	120'000	600'000	765'000	45'000	0
Etude Maison Absinthe	vdt	2011	387'000	272'000	0	659'000	367'675	19'325
Carrefour choc+Noiraigue*	g+r	2011	58'000	0	50'000	108'000	35'000	23'000
Europan - site Dubied	vdt	2012	125'000	50'000	0	175'000	126'688	-1'688
TDI - promotion formation	aif	2012	30'000	60'000	0	90'000	30'000	0
Assainissement Rte Abs.	arvt	2013	25'000	0	0	25'000	25'000	0
Etude site de la Robella**	tbrc	2014	41'985	25'515	0	67'500	41'482	503
Soutien à TBRC	com	2015	520'000	0	0	520'000	390'000	130'000
DubImpuls	com	2016	65'000	0	0	65'000	82'230	-17'230
Total			1'543'485	728'015	650'000	2'921'500	1'384'387	159'098

Ratio crédit
Montant crédit
Solde disponible

52.83%
1'500'000.00
-43'485.00

	porteur	Année décision	AFP comm.	AFP ext.	PSI ext.	Coût projet	Dépensé	Engagé
100.51.092								
Fondation Maison abs.	fmabs	2013	195'000	390'000	0	585'000	290'195	-95'195
Rénovation musée régional	MRVT	2014	140'000	100'000	140'000	954'000	140'000	0
Travers-Express	ass.	2013	412'000	1'600'000	0	4'000'000	6'200	405'800
Mines d'asphalte	G&R	2015	10'000	30'000	0	50'000	0	10'000
Complément musée	MRVT	2015	44'000	110'000	0	154'000	44'000	0
Plan directeur offre touristique	Vdt	2016	46'700	47'000	0	93'700	89'366	-42'666
TOTEMI	TTM	2016	50'000	390'000	0	440'000	32'961	17'039
Plan directeur de la Presta	Navistra	2016	30'000	83'000	0	113'000	30'000	0
Revitalisation Mines d'Asphalte	Navistra	2018	262'500	350'000	700'000	2'459'990	0	262'500
Total			1'190'200	3'100'000	840'000	8'849'690	632'722	557'478

Ratio crédit
Montant crédit
Solde disponible

13.45%
1'500'000.00
309'800.00



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

Contrôle des objets d'investissement

N° projet	Libellé crédit	Commentaire
100.17.005	Achat nouvelle ambulance	Les factures importantes sont toutes comptabilisées. Restent la carrosserie et quelques frais secondaires.



Contrôle des objets d'investissements - compte 2018

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Disponible 31.12.2018	Date clôture
Dicastère de l'administration, de la santé et de la sé..		1'129'000	0	1'129'000	701'218	-10'000	305'509	-27'988	1'006'727	-37'988	122'273	
11		272'000	0	272'000	249'012	0	22'988	-22'988	272'000	-22'988	0	
100.11.001		272'000	0	272'000	249'012	0	22'988	-22'988	272'000	-22'988	0	
13		50'000	0	50'000	45'060	0	0	0	45'060	0	4'940	
100.14.002		50'000	0	50'000	45'060	0	0	0	45'060	0	4'940	
14		85'000	0	85'000	0	0	39'087	0	39'087	0	45'913	
100.14.003		85'000	0	85'000	0	0	39'087	0	39'087	0	45'913	
100.14.004		45'000	0	45'000	0	0	0	0	0	0	45'000	
		40'000	0	40'000	0	0	39'087	0	39'087	0	913	
15		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
17		722'000	0	722'000	407'146	-10'000	243'434	-5'000	650'580	-15'000	71'420	
100.17.005		722'000	0	722'000	407'146	-10'000	243'434	-5'000	650'580	-15'000	71'420	
100.17.006		300'000	0	300'000	254'575	-10'000	0	0	254'575	-10'000	45'425	
100.17.007		129'000	0	129'000	127'571	0	0	0	127'571	0	1'429	
100.17.008		23'000	0	23'000	23'000	0	0	0	23'000	0	0	
		270'000	0	270'000	2'000	0	243'434	-5'000	245'434	-5'000	24'566	



Contrôle des objets d'investissements - compte 2018

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Disponible 31.12.2018	Date clôture
Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement												
21												
Direction de la jeunesse et de l'enseig..												
100.21.013		266'180	0	266'180	55'046	0	5'300	0	60'346	0	205'834	
100.21.014	03.02.2016	49'500	0	49'500	55'046	0	0	0	55'046	0	-5'546	
100.21.015	25.09.2017	47'680	0	47'680	0	0	5'300	0	5'300	0	42'380	
100.21.016	30.05.2018	30'000	0	30'000	0	0	0	0	0	0	30'000	
100.21.017	12.11.2018	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	100'000	
	13.02.2019	39'000	0	39'000	0	0	0	0	0	0	39'000	
22												
Cercle scolaire du Val-de-Travers												
100.22.013		163'600	0	163'600	149'192	0	7'747	0	156'939	0	6'661	
100.22.014	24.03.2014	80'000	0	80'000	66'326	0	7'747	0	74'073	0	5'927	
100.22.015	07.09.2016	41'700	0	41'700	41'384	0	0	0	41'384	0	316	
	02.11.2016	41'900	0	41'900	41'482	0	0	0	41'482	0	418	



Contrôle des objets d'investissements - compte 2018

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Disponible 31.12.2018	Date clôture
Dicastère du territoire, des sports et de la culture												
31		15'328'438	0	15'328'438	9'069'043	-1'163'759	944'931	-23'804	10'013'973	-1'187'563	5'314'466	
		15'035'738	0	15'035'738	8'893'478	-1'163'759	853'570	-23'804	9'747'047	-1'187'563	5'288'692	
100.31.017	10.11.2014	CG	510'000	634'776	-55'236	0	0	0	634'776	-55'236	-124'776	
100.31.018	23.09.2003	CC	160'000	148'345	0	0	0	0	148'345	0	11'655	
100.31.019	21.06.2010	CG	170'000	120'395	0	11'955	0	0	132'350	0	37'650	
100.31.020	31.08.2010	CC	39'000	0	0	0	0	0	0	0	39'000	
100.31.022	15.02.2011	CC	1'320'000	1'311'111	-1'028'860	0	0	0	1'311'111	-1'028'860	8'889	
100.31.023	10.12.2012	CG	980'000	571'261	0	157'193	0	0	728'453	0	251'547	
100.31.024	10.12.2013	CC	40'000	38'608	0	0	0	0	38'608	0	1'392	
100.31.025	09.12.2013	CG	850'000	785'043	-79'663	0	0	0	785'043	-79'663	64'957	
100.31.026	08.04.2015	CC	50'000	54'763	0	0	0	0	54'763	0	-4'763	
100.31.027	08.04.2015	CC	37'000	25'842	0	1'441	0	0	27'283	0	9'718	
100.31.032	22.04.2015	CC	49'420	50'920	0	0	1'441	0	50'920	0	-1'500	
100.31.033	29.04.2015	CC	32'076	31'428	0	1'077	0	0	32'505	0	-429	
100.31.034	24.10.2011	CG	541'600	109'505	0	0	0	0	109'505	0	432'095	
100.31.036	23.06.2014	CG	255'000	146'716	0	0	0	0	146'716	0	108'284	
100.31.037	09.12.2013	CG	192'000	190'510	0	0	0	0	190'510	0	1'490	
100.31.038	10.11.2014	CC	869'000	897'833	0	0	0	0	897'833	0	-28'833	
100.31.039	22.04.2015	CC	1'582'000	1'638'587	0	0	0	0	1'638'587	0	-56'587	
100.31.046	16.03.2016	CC	19'872	19'902	0	0	0	0	19'902	0	-30	
100.31.047	25.05.2016	CC	31'000	31'256	0	0	0	0	31'256	0	-256	
100.31.048	26.09.2016	CG	811'000	788'000	0	0	0	0	788'000	0	23'000	
100.31.049	12.10.2016	CC	22'000	23'771	0	0	0	0	23'771	0	-1'771	
100.31.050	16.11.2016	CC	47'520	47'520	0	0	0	0	47'520	0	0	
100.31.051	21.12.2016	CC	41'000	26'688	0	0	0	0	26'688	0	14'312	
100.31.052	14.11.2016	CG	1'660'000	66'756	0	33'168	0	0	99'924	0	1'560'076	
100.31.053	14.11.2016	CG	2'340'500	1'091'962	0	565'188	0	0	1'657'150	0	683'350	
100.31.054	Achat BF 1275.29 et 1276.29	CC	42'000	41'980	0	0	0	0	41'980	0	20	
100.31.055	Revalorisation étang de la Presta	CC	50'000	0	0	49'386	0	-23'804	49'386	-23'804	614	
100.31.056	Densification CAD sur Grand-Rue 20	CC	45'000	0	0	0	0	0	0	0	45'000	
100.31.057	Etude de l'Areuse à Travers	CC	25'000	0	0	0	0	0	0	0	25'000	
100.31.058	Place de la Gare de Fleurier	CG	2'200'000	0	0	34'162	0	0	34'162	0	2'165'838	
100.31.060	Investigation décharge de Fleurier	CC	23'750	0	0	0	0	0	0	0	23'750	
32		49'400	0	49'400	49'406	0	0	0	49'406	0	-6	
100.32.046	Etude de faisabilité Centre aquatique	CC	49'400	49'406	0	0	0	0	49'406	0	-6	
33		243'300	0	243'300	126'159	0	91'361	0	217'520	0	25'780	
100.33.016	Avant-projet piscine des Combes	CC	48'600	46'769	0	0	0	0	46'769	0	1'831	
100.33.017	Rénovation wellness du CSR	CG	194'700	79'390	0	91'361	0	0	170'751	0	23'949	

N° projet	Libellé crédit	Commentaire
100.41.047	Travers, réfection rue Sandoz	En cours.
100.41.048	Noiraigue, démolition passerelle du Furcil	Barrière à terminer.
100.41.055	Etude sur les ponts	En cours.
100.41.057	Aménagement giratoire de l'Ecu de France	A clôturer.
100.41.063	Réfection de la traversée de Travers	En cours.
100.41.066	Balayeuse Aebi	A clôturer.
100.41.067	Noiraigue, mur rue du Collège	En cours.
100.41.068	Véhicule du voyer	A clôturer.
100.41.069	Eclairage public Creux-aux-Loups Môtiers	A clôturer.
100.41.070	Crédit d'étude pour la réfection des ponts	En cours.
100.41.101	Chargeuse Kramer	A clôturer.
100.41.102	Mini-tracteur John Deere	A clôturer.
100.41.103	Pont sur la Noiraigue	En cours.
100.42.054	Ecopoint de Couvet	En cours.
100.42.056	Développement ETIC pour les déchets encombrants	A clôturer.
100.42.057	Achat de 4 Moloks	A clôturer.
100.43.059	Travers PGEE eaux usées	A clôturer.
100.43.060	Travers PGEE eaux claires	A clôturer.
100.43.064	CdT amélioration système d'évacuation eaux claires	Les travaux sont terminés, les factures finales et décomptes pour le versement des subventions sont encore en suspens.
100.43.066	PGEE village de Buttes	En cours.



Contrôle des objets d'investissements - compte 2018

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Dépenses 2018	Recettes 2018	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Disponible 31.12.2018	Date clôture
Dicastère des infrastructures												
41		34'318'738	0	34'318'738	22'021'446	-4'151'115	2'591'832	-821'155	24'613'280	-4'972'271	9705'461	
		7'553'074	0	7'553'074	3'362'387	132'506	1'891'851	-33'593	5'254'238	98'912	2'298'837	
100.41.047	CG	435'000	0	435'000	430'702	166'900	0	-5'000	430'702	161'900	4'298	
100.41.048	CG	35'000	0	35'000	33'411	0	0	0	33'411	0	1'589	
100.41.050	CC	28'000	0	28'000	28'000	0	0	0	28'000	0	0	
100.41.051	CG	70'000	0	70'000	68'792	0	0	0	68'792	0	1'208	
100.41.052	CC	48'000	0	48'000	39'643	0	0	0	39'643	0	8'357	
100.41.054	CG	170'000	0	170'000	163'092	0	0	0	163'092	0	6'908	
100.41.055	CG	65'000	0	65'000	40'495	0	400	0	40'895	0	24'105	
100.41.056	CG	250'000	0	250'000	240'816	-14'600	0	0	240'816	-14'600	9'184	
100.41.057	CG	350'000	0	350'000	288'735	0	61'000	0	349'735	0	265	
100.41.058	CC	15'000	0	15'000	16'426	0	0	0	16'426	0	-1'426	
100.41.059	CG	93'000	0	93'000	92'990	0	0	0	92'990	0	10	
100.41.060	CC	49'000	0	49'000	49'864	0	0	0	49'864	0	-864	
100.41.061	CC	28'000	0	28'000	28'000	0	0	0	28'000	0	0	
100.41.063	CG	4'907'000	0	4'907'000	1'815'544	0	1'493'569	-20'000	3'309'113	-20'000	1'597'887	
100.41.064	CC	16'000	0	16'000	14'056	-14'056	0	0	14'056	-14'056	1'944	
100.41.065	CC	8'500	0	8'500	11'821	-5'738	0	-6'082	11'821	-11'821	-3'321	
100.41.066	CC	150'000	0	150'000	0	0	149'780	0	149'780	0	220	
100.41.067	CG	283'000	0	283'000	0	0	5'800	0	5'800	0	277'200	
100.41.068	CC	16'000	0	16'000	0	0	16'400	0	16'400	0	-400	
100.41.069	CC	5'836	0	5'836	0	0	2'511	-2'511	2'511	-2'511	3'326	
100.41.070	CC	48'438	0	48'438	0	0	0	0	0	0	48'438	
100.41.071	CC	42'300	0	42'300	0	0	0	0	0	0	42'300	
100.41.072	CC	15'200	0	15'200	0	0	0	0	0	0	15'200	
100.41.073	CC	40'800	0	40'800	0	0	0	0	0	0	40'800	
100.41.074	CC	200'000	0	200'000	0	0	0	0	0	0	200'000	
100.41.101	CC	67'000	0	67'000	0	0	66'685	0	66'685	0	315	
100.41.102	CC	61'000	0	61'000	0	0	60'900	0	60'900	0	100	
100.41.103	CC	42'000	0	42'000	0	0	34'806	0	34'806	0	7'194	
100.41.104	CC	14'000	0	14'000	0	0	0	0	0	0	14'000	
42		118'100	0	118'100	106'879	0	2'299	0	109'179	0	8'921	
100.42.054	CG	75'000	0	75'000	66'709	0	2'299	0	69'009	0	5'991	
100.42.056	CC	23'600	0	23'600	21'840	0	0	0	21'840	0	1'760	
100.42.057	CC	19'500	0	19'500	18'330	0	0	0	18'330	0	1'170	
43		17'108'464	0	17'108'464	12'460'164	-3'662'938	367'618	-552'344	12'827'782	-4'235'282	4'280'663	
100.43.058	CG	560'000	0	560'000	421'884	0	0	0	421'884	0	138'117	
100.43.059	CG	796'900	0	796'900	614'993	0	228	0	615'221	0	181'679	
100.43.060	CG	210'100	0	210'100	374'650	0	0	0	374'650	0	-164'550	
100.43.062	CG	180'000	0	180'000	244'365	-123'162	0	0	244'365	-123'162	-64'365	
100.43.064	CG	8'342'664	0	8'342'664	8'050'692	-3'354'592	3'202	0	8'053'894	-3'354'592	288'770	
100.43.066	CG	210'000	0	210'000	191'942	0	0	0	191'942	0	18'058	
100.43.067	CG	37'800	0	37'800	37'946	0	0	0	37'946	0	-146	
100.43.068	CG	317'000	0	317'000	290'177	-150'208	0	0	290'177	-150'208	26'823	
100.43.069	CG	75'000	0	75'000	67'222	-26'717	0	0	67'222	-26'717	7'778	

N° projet	Libellé crédit	Commentaire
100.43.070	Mesure 3.4 et 2 du PGEE de Travers	A clôturer.
100.43.071	Réhabilitation des STEPS	Dossier pour construction nouvelle STEP de Noiraigue en cours.
100.43.073	Conduite d'eau rue Dr Ed.-Leuba à Fleurier	En cours.
100.43.075	Modernisation et automatisation réservoir de Buttes	A clôturer.
100.43.075	Eau potable rue de l'Orée	En cours.
100.43.076	Planification des mesures PGEE	En cours.
100.43.077	PGA (plan général d'alimentation)	En cours.
100.44.076	Fleurier, réfection collège jaune	Travaux de toiture encore à effectuer.
100.44.077	Rénovation enveloppe extérieure collège Longereuse	Travaux de finition à effectuer, notamment pour la pose du vitrail Lermite. Mise en attente de synergie avec projet nouveau bâtiment.
100.44.078	Fleurier, rénovation enveloppe collège Temple	Réfection cage d'escalier à terminer.
100.44.080	Etude restauration temple de Môtiers	A clôturer.
100.44.081	Agrandissement centrale d'ambulances	A clôturer.
100.44.096	Rénovation hangar des Oeuillons	Le hangar des Oeuillons a pu être terminé avant la fin de l'année 2018.
100.44.097	Compactus des archives	En cours.
100.44.098	Toiture du temple de Couvet	En cours.
100.44.099	Accès handicapé au Collège de Môtiers	En cours.
100.44.100	Restauration église de Môtiers	En cours.
100.44.101	Sanitaires hommes du camping	En cours.
100.44.102	Modification des bureaux Collège 2 Couvet	En cours.



Contrôle des objets d'investissements - compte 2018

Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2017	Rec. cum. 31.12.2017	Dépenses		Recettes		Disponible 31.12.2018	Date clôture
							2018	2018	2018	2018		
100.43.070	11.05.2015	CG	0	630'000	597'077	0	-161'759	597'077	-161'759	32'923		
100.43.071	28.09.2015	CG	5'150'000	5'150'000	1'501'136	0	252'769	1'753'905	-374'227	3'396'095		
100.43.072	14.03.2016	CG	63'000	63'000	66'538	-28'259	0	66'538	-28'259	-3'538		
100.43.073	13.03.2017	CG	165'000	165'000	1'542	0	10'500	0	12'042	152'958		
100.43.075	25.09.2017	CG	91'000	91'000	0	0	82'019	82'019	-16'358	8'981		
100.43.076	17.01.2018	CC	25'000	25'000	0	0	18'900	0	0	6'100		
100.43.077	24.09.2018	CG	210'000	210'000	0	0	0	0	0	210'000		
100.43.078	13.06.2018	CC	45'000	45'000	0	0	0	0	0	45'000		
44			9'539'100	9'539'100	6'092'016	-600'683	330'064	6'422'081	-235'218	3'117'020		
100.44.076	22.04.2008	CG	625'000	625'000	568'741	-1'821	0	568'741	-1'821	56'259		
100.44.077	17.12.2012	CG	2'270'000	2'270'000	2'231'026	-344'830	0	2'231'026	-344'830	38'974		
100.44.078	23.09.2008	CG	1'080'000	1'080'000	795'879	0	0	795'879	0	284'121		
100.44.079	11.05.2015	CG	96'000	96'000	98'518	0	0	98'518	0	-2'518		
100.44.080	10.06.2015	CC	21'600	21'600	21'070	0	0	21'070	0	530		
100.44.081	23.06.2014	CG	1'330'000	1'330'000	1'199'869	-200'000	12'099	1'211'969	-200'000	118'031		
100.44.082	21.01.2014	CC	50'000	50'000	50'355	0	0	50'355	0	-355		
100.44.084	18.09.2012	CC	35'000	35'000	31'924	0	0	31'924	0	3'076		
100.44.085	07.05.2012	CG	340'000	340'000	343'817	0	0	343'817	0	-3'817		
100.44.088	01.07.2015	CC	30'000	30'000	28'018	0	0	28'018	0	1'982		
100.44.090	11.11.2015	CC	49'200	49'200	47'156	0	0	47'156	0	2'044		
100.44.091	06.04.2016	CC	30'000	30'000	28'152	0	0	28'152	0	1'848		
100.44.092	14.08.2016	CC	390'000	390'000	384'377	-32'700	0	384'377	-32'700	5'623		
100.44.093	27.05.2016	CG	80'000	80'000	79'352	0	0	79'352	0	648		
100.44.094	16.11.2016	CC	40'000	40'000	39'291	0	0	39'291	0	709		
100.44.095	08.03.2017	CC	145'000	145'000	144'471	-2'1'332	0	144'471	-2'1'332	529		
100.44.096	25.09.2017	CG	100'000	100'000	0	0	99'995	99'995	0	5		
100.44.097	13.12.2017	CC	49'700	49'700	0	0	49'680	49'680	0	20		
100.44.098	09.05.2018	CC	138'000	138'000	0	0	128'907	128'907	-18'218	9'093		
100.44.099	30.05.2018	CC	21'000	21'000	0	0	12'968	12'968	0	8'033		
100.44.100	24.09.2018	CG	2'486'000	2'486'000	0	0	2'415	2'415	-217'000	2'483'585		
100.44.101	19.09.2018	CC	50'000	50'000	0	0	24'000	24'000	0	26'000		
100.44.102	07.11.2018	CC	33'000	33'000	0	0	0	0	0	33'000		
100.44.103	04.03.2019	CC	49'600	49'600	0	0	0	0	0	49'600		

Synthèse des crédits décidés par le Conseil communal

(dans le cadre de ses compétences, selon art. 4.7 du Règlement des finances)

Date	n° compte	Entité de gestion	Objet n°	Libellé compte	Montant	Compensation budgétaire	Commentaire	Présentation à la CGF
30.05.2017	50400.00	44 2170	100.44.099	Accès handicapés au collège de Môtiers	21'000.00	0.00%	Installation pour qu'un enfant à mobilité réduite accède aux étages.	03.09.2018
24.01.2018	31320.00	32 3110		Honoraires de conseillers externes	3'700.00	0.00%	Soutien au Musée industriel pour phase d'inventaire.	-
07.03.2018	36360.00	32 3411		Subventions aux organisations privées	5'000.00	0.00%	Soutien au HC Noiraigue pour la création d'une patinoire.	-
28.03.2018	50600.00	41 6150	100.41.068	Véhicule du voyer	16'000.00	0.00%	Achat d'un véhicule pour le voyer-chef	14.05.2018
28.03.2018	50600.00	41 6150	100.41.069	Eclairage public Creux-aux-Loups Môtiers	5'836.30	100.00%	Installation de deux luminaires	-
28.03.2018	31400.00	41 3420		Entretien des terrains	25'000.00	0.00%	Réalisation de places de parc vers le terrain de football des Sugits	14.05.2018
11.04.2018	50600.00	14 1110	100.14.004	Véhicule de la sécurité de proximité	40'000.00	0.00%	Remplacement du véhicule de la sécurité de proximité.	14.05.2018
11.04.2018	50350.00	31 8731	100.31.056	Densification CAD sur Grand-Rue 20	45'000.00	0.00%	Raccordement du bâtiment Grand-Rue 20 au CAD Lanvoina	14.05.2018
02.05.2018	50350.00	31 7500	100.31.055	Renaturation de l'étang de la Presta	50'000.00	50.00%	Rénovation de l'étang de la Presta.	14.05.2018
02.05.2018	31440.00	44 3500		Entretien des bâtiments	36'000.00	0.00%	Réfection des façades du temple de Couvet	14.05.2018
30.05.2018	52900.00	21 2170	100.21.015	Etude pour la cour des collèges de Couvet	30'000.00	0.00%	Etude pour la cour des collèges de Couvet	03.09.2018
30.05.2018	52900.00	31 7410	100.31.057	Etude de l'Areuse à Travers	25'000.00	0.00%	Part communale de 50% sur une étude cantonale	03.09.2018
13.06.2018	50310.00	43 7101	100.43.078	Eau potable de l'Orée	45'000.00	100.00%	Remplacement de la conduite d'eau potable à la rue de l'Orée	03.09.2018
27.06.2018	31300.00	33 3410		Prestations de services de tiers	26'200.00	0.00%	Mise en œuvre d'une stratégie marketing au CSR.	03.09.2018
19.07.2018	31010.00	12 0220		Matériel d'exploitation, fournitures	6'000.00	0.00%	Analyse de risques spécifique pour les femmes enceintes dans les crêch	-
19.09.2018	50400.00	44 3420	100.44.101	Sanitaires hommes du camping	50'000.00	0.00%	Rénovation du deuxième bloc des sanitaires au camping.	22.10.2018
19.09.2018	31320.00	12 5451		Honoraires de conseillers externes	3'800.00	0.00%	Analyse de risques spécifique pour les femmes enceintes dans les crêch	-
19.09.2018	31130.00	11 0220		Matériel informatique	20'000.00	0.00%	Raccordement de l'Hôtel-de-Ville de Fleurier à la fibre optique.	22.10.2018
17.10.2018	50100.00	41 6150	100.41.103	Pont sur la Noiraigue	42'000.00	0.00%	Refecton du vieux Pont sur la Noiraigue.	22.10.2018
07.11.2018	50400.00	44 0290	100.44.102	Modification des bureaux Collèges 2	33'000.00	0.00%	Aménagement du bureau des GF et cloisonnement du secteur nord.	19.11.2018
07.11.2018	31440.00	44 2170		Entretien des bâtiments immeubles	26'000.00	0.00%	Remplacement de la clôture du terrain de sports des collèges.	19.11.2018
					<u>554'536.30</u>			

75'836.30

Dont compensé

Indicateurs

	Remarque	Définition	Valeur indicative	2016	2017	2018
a) Taux d'endettement net	Prioritaire	Dettes nettes / revenus fiscaux	< 100% = bon 100 - 150% = suffisant > 150% = mauvais	123.9%	121.0%	135.7%
b) Degré d'autofinancement	Prioritaire	Autofinancement / Investissements nets	> 100% = idéal 70 - 100% = bon à acceptable > 70% problématique	85.2%	108.0%	37.4%
c) Part des charges d'intérêts	Prioritaire	Intérêts nets / Revenus courants	< 4% = bon 4 - 9% = suffisant > 10% = mauvais	0.8%	0.6%	0.3%
d) Degré de couverture des revenus déterminants	Spécifique NE	Résultat / Revenus déterminants	< -2,5% = exagéré < 50% = très bon 50 - 100% = bon 100 - 150% = moyen 150 - 200% = mauvais > 200% = critique	-2.9%	1.6%	-0.9%
e) Dette brute par rapport aux revenus	Secondaire	Dettes brutes / Revenus courants	< 10% = activité d'investiss faible 10 - 20% = activité moyenne 20 - 30% = activité forte > 30% = activité très forte	101.5%	105.3%	114.8%
f) Proportion des investissements	Secondaire	Invest. bruts / Dépenses totales	< 5% = faible 5 - 15% = acceptable > 15% = charges fortes	6.9%	8.9%	6.7%
g) Part du service de la dette	Secondaire	Service de la dette / Rev courants	< 1000 = faible 1000 - 2500 = moyen 2500 - 5000 = important > 5000 = très important	11.3%	12.7%	10.8%
h) Dette nette par habitant	Secondaire	Dettes nettes / population	> 20% = bon 10 - 20% = moyen < 10% = mauvais	3'022.18	3'310.37	3'489
i) Taux d'autofinancement	Secondaire	Autofinancement / Rev courants	< 1000 = faible 1000 - 2500 = moyen 2500 - 5000 = important > 5000 = très important	4.9%	8.6%	2.0%
j) Poids des intérêts passifs	Spécifique NE	Charge d'intérêts / Rev fiscaux directs		3.8%	4.2%	3.5%
Solde des revenus financiers	Manuel MCH2	Revenus financiers - Charges financières	Bon si positif	1'168'781.23	1'470'262	1'976'449
Rendement brut du PF	Manuel MCH2	Revenus du PF / PF	Selon niveau des taux d'intérêts	3.2%	3.6%	2.9%
Couverture du capital propre	Manuel MCH2	Excédent du bilan / charges courantes	> 12%		48.1%	47.8%

Besoin de trésorerie*Financement*

Investissements nets

./ Autofinancement

Excédent (+) / insuffisance (-) de financement

3'468'304	5'194'748	3'190'789
2'956'387	5'610'157	1'194'083
-511'917	415'410	-1'996'706